

OIBT

RAPPORT ANNUEL 2023





OIBT RAPPORT ANNUEL 2023



OIBT rapport annuel 2023

Citation à mentionner: ITTO 2024. Rapport annuel 2023. Organisation internationale des bois tropicaux, Yokohama, Japon.

L'OIBT est une organisation intergouvernementale qui favorise la conservation, la restauration, ainsi que la gestion, l'utilisation et le commerce durables des ressources des forêts tropicales. Ses membres représentent 80 pour cent des forêts tropicales dans le monde et 90 pour cent du commerce international des bois et produits dérivés tropicaux. L'OIBT élabore des textes d'orientation et des lignes directrices ayant fait l'objet d'un accord international et visant à favoriser la gestion durable des forêts ainsi que les entreprises forestières, et elle aide les pays tropicaux membres à adapter ces politiques et lignes directrices aux conditions locales et à les mettre en œuvre par des projets sur le terrain. En outre, l'OIBT rassemble, analyse et diffuse des données relatives à la production et au commerce des bois tropicaux, faisant d'elle la source primordiale pour s'informer sur l'économie mondiale des bois tropicaux et suivre les statistiques et les tendances connexes. Depuis son entrée en activité en 1987, l'OIBT a financé plus de 1 200 projets, avant-projets et activités pour une valeur dépassant 430 millions de dollars des États-Unis. Tous les projets sont financés par des contributions volontaires, les principaux donateurs à ce jour étant les gouvernements du Japon et des États-Unis d'Amérique.

© ITTO 2024

Cet ouvrage est protégé par des droits d'auteur. À l'exception du monogramme de l'OIBT, les informations graphiques et textuelles de cette publication peuvent être reproduites en intégralité ou en partie à condition qu'elles ne soient ni vendues, ni exploitées à des fins commerciales, et que leur source soit citée.

Déni de responsabilité

Les désignations employées dans la présente publication de même que la présentation du contenu n'impliquent en aucune manière l'expression d'une quelconque opinion se rapportant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou bien de ses autorités, ou encore concernant la délimitation de ses frontières et limites.

ISBN 978-4-86796-004-2

Première et quatrième de couverture: le Parc national de Meru Betiri, en Indonésie. Photo: OIBT

Médaille en première de couverture: une plantation de teck en Thaïlande. Photo: projet OIBT-BMEL sur le teck



La Réserve forestière de la Lama au Bénin. Photo: P. Masupa/OIBT



Un acajou au Pérou. Photo: UNALM

Table des matières

6

Sigles et abréviations

7

Message de la Directrice exécutive

8

Chapitre 1

Le Conseil international des bois tropicaux

14

Chapitre 2

Travaux de terrain

22

Chapitre 3

Travaux de politique, analytiques et normatifs

26

Chapitre 4

Travaux en collaboration

36

Chapitre 5

Bourses

38

Chapitre 6

Sensibilisation

42

Chapitre 7

Situation financière

48

Chapitre 8

Membres

Sigles et abréviations

AFoCO	Organisation asiatique de coopération forestière
AIBT	Accord international sur les bois tropicaux
APEC	Coopération forestière Asie-Pacifique
ATIBT	Association technique internationale des bois tropicaux
BAD	Banque asiatique de développement
CDB	Convention sur la diversité biologique
C&I	Critères et indicateurs
CdP	Conférence des Parties
CIBT	Conseil international des bois tropicaux
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
COVID	Maladie à coronavirus
EGILAT	Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illégale et le commerce associé
ENB	Bulletin des négociations de la Terre
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
GCSC	Groupe consultatif de la société civile
GDF	gestion durable des forêts
GGSC	Initiative relative aux chaînes d'approvisionnement mondiales vertes
GTI	Indice mondial du bois
G7	Groupe des Sept
IPIM	Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao
IPSAS	Normes internationales de comptabilité du secteur public
IUFRO	Union internationale des instituts de recherche forestière
KFS	Service forestier de Corée
ODD	Objectif de développement durable
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
RDUE	Règlement sur la déforestation de l'Union européenne (règlement de l'Union européenne sur les chaînes d'approvisionnement sans déforestation et sans dégradation des forêts)
TAG	Groupe consultatif sur le commerce
TFU	<i>Actualités des Forêts Tropicales</i>
USD	dollar(s) des États-Unis

Message de la Directrice exécutive



En ce qui concerne l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), 2023 a été une année riche, tant en termes de défis que de réalisations, alors que nous avons continué à traiter des questions complexes entourant les forêts tropicales et à répondre aux attentes de ses membres. À un moment où le rôle crucial que jouent les forêts tropicales sur le plan de la stabilité du climat mondial, de la biodiversité et du développement durable n'a jamais été aussi évident, il importe toutefois que le financement et le soutien nécessaires pour les gérer durablement soient donc considérablement accrus. Face aux préoccupations environnementales et aux incertitudes économiques grandissantes, l'OIBT a continué de défendre pour les pays producteurs de bois tropicaux des solutions qui concilient la conservation écologique avec un commerce et une croissance économique responsables. Les membres de l'Organisation ont ainsi renouvelé en 2023 leur engagement à cet égard, en mettant l'accent sur la gestion durable des forêts, le commerce légal et la résilience des écosystèmes, qui sont autant de composantes essentielles du Plan d'action stratégique 2022-2026 de l'OIBT.

Forte de ses réussites notables des années précédentes, l'OIBT a continué en 2023 de renforcer son engagement en faveur de la gestion durable des forêts tropicales et de promouvoir le commerce de bois légal et durable, une approche efficace et viable pour assurer un avenir plus durable et plus résilient. Nos efforts en 2023 ont témoigné de l'efficacité de notre double approche, soulignant le rôle crucial de la coopération internationale et du renforcement des capacités sur le terrain pour relever les défis mondiaux.

En 2023, nous avons élargi le réseau de collaboration de l'OIBT et renforcé notre capacité à répondre à l'évolution des besoins mondiaux. Nos travaux ont été marqués par des progrès significatifs au niveau de nos quatre priorités stratégiques. Les projets de l'OIBT ont ainsi répondu au besoin pressant de mettre en place des chaînes d'approvisionnement en bois durables, ont favorisé une gouvernance forestière axée sur les communautés et ont contribué à la conservation et à la restauration des paysages de l'Amérique latine à l'Afrique en passant par l'Asie. C'est uniquement grâce à la collaboration avec nos partenaires et au soutien indéfectible de nos pays membres et donateurs que cela a été possible.

L'issue fructueuse de la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT), qui s'est tenue à Pattaya (Thaïlande), a une nouvelle fois témoigné de l'investissement et du leadership de l'OIBT. Et de nouveau, c'est seulement grâce au soutien indéfectible de nos pays membres et donateurs ainsi qu'à la collaboration avec nos partenaires que cela a été possible.

Les délégués ont approuvé de nouveaux projets, augmenté leur financement et échangé des idées sur les nouvelles réglementations du marché, dont le mandat de l'Union européenne portant sur des chaînes d'approvisionnement sans déforestation. Le Conseil a pris acte de l'appel lancé par l'OIBT pour que son expertise soit davantage mise à contribution dans les enceintes internationales afin de faire progresser les pratiques durables et d'atténuer leurs effets néfastes sur les petits exploitants des régions tropicales. Ensemble, nos membres et partenaires ont approuvé des projets mettant l'accent sur la résilience climatique, la conservation de la biodiversité et l'amélioration des cadres de gestion des forêts. Ces initiatives reflètent la portée considérable des travaux de l'OIBT, depuis l'autonomisation des communautés et le renforcement des chaînes d'approvisionnement légales jusqu'à la promotion de pratiques durables qui profitent aux populations et à la planète.

Nous avons renforcé nos partenariats avec le Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et d'autres organismes. Nous avons noué de nouvelles relations de collaboration qui sont essentielles pour faire avancer les objectifs mondiaux en matière de forêts et de développement durable. Nos travaux ont bénéficié de l'appui et de la vision affirmés de nos membres, qui ont permis à l'OIBT d'impulser des changements considérables sur le terrain. En outre, de nouveaux engagements financiers nous ont permis d'appuyer des projets qui portent sur la conservation et donnent la priorité à l'autonomisation des communautés, à l'égalité entre les sexes et à la croissance économique locale.

L'OIBT est résolue à construire un avenir durable pour les forêts tropicales. Si le chemin à parcourir reste toutefois difficile, la poursuite de la collaboration débouchera sur des solutions plus novatrices et un soutien mondial sans cesse renouvelé allant dans le sens d'une foresterie tropicale durable. Il faut que la communauté internationale reconnaisse que les forêts constituent l'une des solutions naturelles les plus efficaces pour relever les défis mondiaux. Encouragés par les progrès que nous avons accomplis ensemble, nous sommes convaincus que, moyennant un soutien continu, nous serons en mesure de renforcer la résilience des écosystèmes forestiers et de créer des moyens de subsistance viables au profit de millions d'habitants.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement sans faille dans cette mission vitale.

Sheam Satkuru

Directrice exécutive de l'OIBT



Un spectacle de danse traditionnelle le jour de l'ouverture de la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: Nonthaphat Saetan/OIBT

Le Conseil international des bois tropicaux

La 59^e session du Conseil international des bois tropicaux s'est tenue du 13 au 17 novembre 2023 à Pattaya, en Thaïlande. Le Conseil a approuvé le financement de cinq projets et de 25 activités et a annoncé de nouvelles ressources en soutien aux travaux de l'Organisation.

Au nombre des aspects saillants, la session a par ailleurs notamment donné lieu à des délibérations sur le nouveau règlement de l'Union européenne sur les chaînes d'approvisionnement sans déforestation et sans dégradation des forêts, y compris ses potentielles incidences sur les petits producteurs de bois tropicaux.

Le Président du Conseil, M. Mohammed Nurudeen Iddrisu, a observé que la session avait été «très productive». Il a déclaré aux délégués que les débats et les présentations riches d'informations délivrées au cours de la session, mises à disposition sur le site web de l'OIBT, constituaient de précieuses ressources susceptibles d'éclairer les décisions des pays membres.

«Je vous rappelle que l'OIBT a produit pléthore de ressources de ce type au cours de sa longue histoire», a ajouté M. Iddrisu.

«Nous ne devons pas sous-estimer cet immense corpus de travaux et la mesure suivant laquelle il a contribué à façonner les politiques relatives à la gestion durable des forêts et au commerce du bois, tant à l'échelon mondial que national ou local».

Allocutions d'ouverture par des cadres de l'OIBT et des dignitaires

Dans son allocution d'ouverture, M. Iddrisu a expliqué que les forêts tropicales se trouvaient au cœur d'une «tempête mondiale» et que leur gestion durable se heurtait à un déficit de financement.

Avant même que le monde ne se soit totalement remis des effets de la pandémie de Covid-19, a dit M. Iddrisu, il avait dès 2023 été frappé par des températures record et une succession d'incendies de forêt, de tempêtes, d'inondations et autres phénomènes météorologiques violents. Alors que le changement climatique affecte la vie de milliards d'habitants et menace la biodiversité, des hostilités sont aussi apparues entre nations.

Ces facteurs «assombrissent les perspectives de réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030», a poursuivi M. Iddrisu. «Les forêts, et en particulier les forêts tropicales, se trouvent au cœur de cette tempête mondiale.

Néanmoins, bien qu'il soit clairement reconnu qu'elles ont une importance cruciale en tant que solution viable aux défis mondiaux, le financement de leur gestion durable demeure insuffisant».

La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, a exhorté les membres de l'OIBT à soutenir davantage le «double» mandat de l'Organisation, à savoir la gestion durable des forêts tropicales et la diversification du commerce des produits ligneux tropicaux d'origine légale et durable. «L'OIBT demeure la seule organisation internationale exclusivement dédiée aux forêts tropicales», a observé Mme Satkuru. «Cela dit, l'Organisation manque de contributions volontaires pour financer des projets, ce qui limite son impact sur le terrain».

Les forêts tropicales, et donc l'OIBT, sont très pertinentes pour de nombreux processus mondiaux, a-t-elle poursuivi, dont les négociations sur le climat, le Cadre mondial pour la biodiversité, l'Agenda 2030 pour le développement durable et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, mais il reste encore beaucoup à faire en matière de mobilisation des ressources. Mme Satkuru a exhorté les membres à faire pression pour que l'OIBT soit davantage impliquée dans les grandes organisations et processus de niveau international, dont beaucoup ne disposent pas de l'expertise et de l'expérience de l'OIBT sur le terrain dans le domaine des forêts tropicales.



Je vous rappelle que l'OIBT a produit pléthore de ressources de ce type au cours de sa longue histoire», a ajouté M. Iddrisu. Nous ne devons pas sous-estimer cet immense corpus de travaux et la mesure suivant laquelle il a contribué à façonner les politiques relatives à la gestion durable des forêts et au commerce du bois, tant à l'échelon mondial que national ou local.

M. Mohammed Nurudeen Iddrisu
Président du Conseil international des bois tropicaux à sa 59^e session



M. Mohammed Nurudeen Iddrisu, Président du Conseil international des bois tropicaux, lors de l'ouverture de la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: Nonthaphat Saetan/OIBT

Mme Chayanan Pakdeejit, Secrétaire permanente adjointe au Ministère thaïlandais des ressources naturelles et de l'environnement, a souligné la nécessité de promouvoir et d'intensifier les échanges de connaissances scientifiques afin d'améliorer l'interface entre les sciences et la politique en matière de gestion durable des forêts (GDF) et de commerce légal du bois. Mme Pakdeejit a déclaré qu'il importait également que l'OIBT soutienne l'atténuation du changement climatique, l'adaptation et la résilience à ses effets à travers la GDF, la conservation et la restauration, ainsi que l'utilisation de bois durable.

Ont également pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture les dignitaires suivants: Mme Ana Maria Prieto Abad, Ambassadrice de Colombie en Thaïlande; M. Roberto Seminario Portocarrero, Ambassadeur du Pérou au Japon; M. Surachai Ajalaboon, Directeur général du département royal des forêts de Thaïlande; M. Thawatchai Srithong, Gouverneur de la province de Chonburi; et M. Poramet Ngampichet, Maire de Pattaya.

Des financements supplémentaires pour les travaux de l'OIBT de la part de donateurs

Le montant total des fonds contribués par des donateurs annoncés pendant la session se ventile comme suit: Japon, 2,01 millions \$EU; Région administrative spéciale de Macao (Chine), 1,53 million \$EU; Allemagne, 1,41 million \$EU; République de Corée, 579 000 \$EU; États-Unis d'Amérique, 551 000 \$EU; et Finlande, 5 000 \$EU. Les organisations privées *Soka Gakkai* (75 000 \$EU) et *Kisso-an* (2 600 \$EU) ont également opéré des contributions¹.

Ces fonds seront utilisés dans le cadre d'initiatives de l'OIBT comme suit: améliorer le niveau de vie des communautés du territoire collectif de Bajo Calima (Colombie), où l'accent sera mis sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; conserver le bois de vène (*Pterocarpus erinaceus*), une essence d'Afrique, dans les forêts classées de la Palée et de Boundiali dans la région de Bagoué située dans le nord de la Côte d'Ivoire; renforcer et diversifier la consommation intérieure de bois et produits dérivés durables en Malaisie et promouvoir les marchés locaux; renforcer et consolider le processus national camerounais de lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce associé; et promouvoir la restauration et les régimes de gestion communautaires dans les mangroves dégradées touchées par le cyclone dans le delta de la Rewa, à Fidji.

Des fonds ont également été mobilisés comme suit: la deuxième phase de la plateforme de l'Indice mondial du bois (GTI); un projet visant à développer des systèmes de traçabilité du bois basés sur une chaîne de blocs; et un projet destiné à favoriser la production de teck de qualité et d'autres essences précieuses dans des plantations de petits exploitants et de communautés au Cambodge, en Inde, en Indonésie, au Myanmar, en Thaïlande, au Togo et au Viet Nam. La troisième phase d'un projet au Togo visant à accompagner la restauration de paysages forestiers pilotée par des groupements de femmes a été financée, de même que diverses autres activités du Programme de travail biennal, notamment les travaux visant à renforcer la coopération entre l'OIBT et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Des bourses de l'OIBT ont été attribuées à 16 professionnels forestiers, jeunes ou en milieu de carrière (dont cinq femmes), dont la valeur totale s'élève à 107 000 \$EU. D'autres projets et activités ont bénéficié d'un financement partiel et seront démarrés dès que le solde de leur financement aura été réuni².

Outre l'approbation des financements, le Conseil a adopté des décisions sur: le budget administratif pour 2024-2025 [décision 2(LIX)]; le Programme de travail biennal pour 2024-2025 [décision 3(LIX)]; la gestion du budget administratif [décision 4(LIX)]; et les questions relatives à l'éventuelle prorogation de l'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux [décision 5(LIX)].

Au titre de la décision 4(LIX), le Conseil a adopté une mesure expérimentale visant à permettre à un membre qui n'est pas admissible à déposer des propositions de projet ou des notes conceptuelles en raison de ses arriérés de contribution au budget administratif à soumettre une (1) proposition de projet ou une (1) note conceptuelle pour chaque tranche de deux années d'arriérés versés, qui devra être simultanément assortie d'un échéancier couvrant la totalité des arriérés dus.

En vertu de la décision 5(LIX), le Conseil devra, avant le 1^{er} juin 2024, prendre une décision sans se réunir sur la question de savoir si l'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux sera prorogé de trois ans jusqu'en décembre 2029.

Le Conseil a également adopté les rapports de ses quatre Comités associés, qui se sont réunis pendant la session.

Les Comités ont examiné les politiques et les projets

Le Comité du reboisement et de la gestion forestière (CRF) s'est réuni pour examiner les travaux de projets et de politique. Au nombre des activités figuraient la diffusion des *Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*; l'Initiative OIBT-CDB de collaboration sur la biodiversité des forêts tropicales; l'adaptation des Critères et Indicateurs de l'OIBT de 2016 pour la gestion durable des forêts tropicales au contexte africain; et la révision des Lignes directrices de l'OIBT relatives à la prévention et à la gestion des incendies de forêt. Le CRF a déclaré achevé un (1) avant-projet sur le renforcement des capacités des arboriculteurs au Bénin et deux Activités du Programme de travail biennal visant à améliorer la gestion durable du teck dans la région du grand Mékong et à accompagner des groupements de femmes dans la restauration de paysages forestiers dégradés au Togo.

¹ Les chiffres ont été arrondis. Certains des financements indiqués ici ont été annoncés avant la session du Conseil.

² La liste complète des activités ayant bénéficié de contributions volontaires figure dans la décision 1(LIX) du Conseil, disponible sur: www.itto.int/fr/council_committees/decisions



Des dignitaires le jour de l'ouverture de la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: Nonthaphat Saetan/OIBT

Le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés et le Comité de l'industrie forestière (CEM-CFI) se sont réunis en séance commune au cours de la session aux fins d'examiner les travaux de terrain et de politique. Au nombre des activités examinées figuraient l'accès des bois tropicaux et produits dérivés aux marchés; la certification des forêts et du bois; la coopération de l'OIBT avec le Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illégale et le commerce associé (EGILAT) de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC); l'analyse du marché dans le cadre de l'Observateur indépendant du marché; les chaînes d'approvisionnement légales et durables en bois tropicaux et produits dérivés; l'analyse des Systèmes de vérification de la légalité du bois en Chine et au Viet Nam; et la promotion de l'utilisation de bois durable sur les marchés intérieurs.

Le CEM-CFI a déclaré officiellement achevés trois projets portant sur les essences moins utilisées au Honduras; le renforcement des capacités des communautés forestières en matière de gouvernance forestière, de suivi et de développement communautaire au Ghana; et l'amélioration de la gouvernance forestière au Mozambique.

Une Journée du commerce et des marchés centrée autour du Règlement sur la déforestation de l'Union européenne

À chaque session, le Conseil organise une Journée du commerce et des marchés afin d'explorer les évolutions et les tendances pertinentes pour le secteur des bois tropicaux. Cette Journée est articulée autour de présentations par des experts des quatre coins du monde et se termine avec la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché, qui est organisée par le Groupe consultatif sur le commerce (TAG).

Lors de la 59^e session, le Groupe consultatif de la société civile (GCSC) a également organisé un volet de cette Journée, qui s'est notamment penché sur les implications de la nouvelle réglementation de l'Union européenne sur les chaînes d'approvisionnement sans déforestation et sans dégradation des forêts, ou Règlement sur la déforestation de l'Union européenne (le RDUE). S'exprimant lors du volet du GCSC, M. Laurent Lourdais, de la délégation de l'Union européenne en Thaïlande, a donné un aperçu du RDUE. Il a déclaré que l'expansion des terres agricoles était le principal moteur de la déforestation, qui est à son tour fortement corrélée à la



En plénière le 4^e jour de la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: Nonthaphat Saetan/OIBT



Les délégués de l'Union européenne durant la discussion sur le nouveau Règlement sur la déforestation de l'UE dans le cadre de la Journée du commerce et des marchés. Photo: Nonthaphat Saetan/OIBT



Les délégués visitent une teckeraie au cours de la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: Diego Noguera/IISD-ENB



Le Président du Conseil international des bois tropicaux, M. Mohammed Nurudeen Iddrisu, reçoit un marteau encadré des mains de la nouvelle Présidente, Mme Anna Tyler, à la clôture de la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: Nonthaphat Saetan/OIBT

production de produits agricoles. Le RDUE vise à exclure des marchés de l'Union européenne (UE) le bois, ainsi que d'autres produits de base, impliquant de la déforestation et une dégradation des forêts. Il oblige tout opérateur qui met sur le marché de l'Union européenne ou exporte depuis celle-ci l'un des produits visés à suivre des règles obligatoires de diligence raisonnable. L'une de ses exigences tient à une stricte traçabilité du lien entre le produit de base et la parcelle où il est produit.

Entré en vigueur le 29 juin 2023, les obligations du RDUE s'appliqueront aux opérateurs et négociants à partir de décembre 2024.

M. Chandra Silori, Directeur exécutif adjoint du Centre régional de formation à la foresterie communautaire pour l'Asie-Pacifique (RECOFTC), qui travaille avec des groupements forestiers communautaires dans la région Asie-Pacifique, a souligné certains des défis que le RDUE représentait pour les petits exploitants. On leur demandera ainsi probablement de fournir plus d'informations qu'auparavant, notamment sur la géolocalisation de leurs terres, et on vérifiera davantage s'ils respectent les lois et les réglementations nationales.

«Nous considérons que ce Règlement s'annonce prometteur pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts, favoriser la conservation de la biodiversité et atteindre les [Objectifs de développement durable], mais de nombreux défis se posent quant à son application sur le terrain, en particulier pour les petits exploitants», a déclaré M. Silori.

M. Stephen Midgley, consultant forestier, a observé que le RDUE et d'autres réglementations relatives au commerce, en leur imposant des coûts pour lesquels ils ne seraient pas indemnisés, pourraient s'avérer être un casse-tête pour les petits producteurs de bois.

M. Franz-Xaver Kraft et M. Nils Olaf Peterson, de la Fédération allemande du commerce du bois, ont consacré leur présentation aux implications du RDUE pour les importateurs de bois en Europe. C'est ainsi que toute personne pourra faire part de «préoccupations fondées» liées à un défaut de conformité, que les autorités devront examiner. M. Kraft a indiqué que cela pourrait permettre aux organisations non gouvernementales d'aider à détecter les cas réels de non-respect du RDUE. Il a toutefois dit craindre que cette disposition ne soit exploitée pour entraver les importations et perturber le commerce légitime.

M. Kraft prévoit que, pour les grandes entreprises de bois tropicaux, le respect du règlement ne devrait pas présenter de difficultés majeures, mais que les petits producteurs auraient du mal à s'y conformer.

Le GCSC et le TAG ont chacun publié une déclaration exprimant leur inquiétude quant au fait que le RDUE ne prenait pas acte de ce que la production et la consommation de bois durable favorisaient la conservation des forêts et contribuaient à lutter contre le changement climatique. La législation risque de créer des «obstacles inutiles» au développement durable des ressources forestières tropicales et au commerce des produits bois tropicaux, a déclaré le TAG, tandis que le GCSC a pour sa part appelé les membres du Conseil à tenir compte des préoccupations qu'ont soulevées au cours de la session les représentants de peuples autochtones, de communautés locales et d'associations féminines concernant les défis singuliers auxquels ils sont confrontés s'agissant de se conformer à la nouvelle réglementation.

Au cours de la Journée du commerce et des marchés, divers membres de l'OIBT, Brésil, Nouvelle-Zélande, Pérou, États-Unis d'Amérique et Viet Nam, ont fait des interventions directes au sujet du RDUE et des marchés.

Au nombre des sujets abordés au cours de cette journée, on citera également les défis auxquels est confrontée la filière thaïlandaise du bois; le rôle des forêts et des produits forestiers dans la transition vers la bioéconomie; la mobilisation des communautés; les petits exploitants en tant que piliers de l'investissement forestier en Asie du Sud-Est; et le potentiel du bois de masse dans le secteur du bâtiment.

Les délégués ont également eu des comptes rendus sur l'accès au marché, la certification des forêts et du bois et le programme EGLAT de l'APEC, ainsi que le rapport final du mécanisme de surveillance indépendante du marché.

Les présentations et déclarations délivrées au cours de la Journée du commerce et des marchés sont disponibles sur: <https://www.itto.int/fr/itc-59/presentations>

Bourses

Le Conseil a attribué une bourse de l'OIBT à 16 candidats, dont cinq femmes, pour un montant total de 107 000 \$EU. Pour en savoir plus, voir le chapitre 7.

Excursions et élection du nouveau Président

Les délégués à la session ont participé à des excursions sur des sites d'intérêt situés à proximité du Centre de conférences à Pattaya: le port de Laem Chabang, l'un des ports maritimes les plus actifs au monde; des plantations de bois d'Agar et de teck; et une usine de fabrication de palettes.

M^{me} Anna Tyler (Nouvelle-Zélande) a été élue nouvelle Présidente du Conseil.

Le rapport du Conseil est disponible sur: www.itto.int/fr/council_committees/reports

Les faits marquants de la session et les présentations sont disponibles sur: www.itto.int/fr/itc-59

La couverture indépendante de la session par les services de reportage de l'IISD est disponible en anglais sur: <https://enb.iisd.org/itc59-internationaltropical-timber-council>



Une teckeraie à Bago Yoma, au Myanmar. Photo: Y. Trisurat/Université Kasetsart

Travaux de terrain

Ce chapitre présente des exemples de projets de l'OIBT en cours ou récemment achevés ainsi que d'autres activités qui illustrent la manière dont l'Organisation œuvre en faveur des quatre priorités stratégiques énoncées dans le Plan d'action stratégique de l'OIBT pour 2022-2026³. On notera que nombre de projets de l'OIBT répondent à plus d'une seule priorité stratégique.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1

Favoriser la bonne gouvernance et les cadres des politiques en vue de renforcer le financement de la gestion durable des forêts tropicales, des chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits forestiers et du commerce connexe ainsi que les investissements y afférents

Promouvoir le teck légal et durable dans la région du grand Mékong

<i>Intitulé</i>	Renforcer la conservation et la gestion durable des forêts de teck et les chaînes d'approvisionnement légales et durables en bois dans la sous-région du grand Mékong
<i>Numéro</i>	PP-A/54-331
<i>Statut</i>	Achevé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	1 236 250 \$EU
<i>Agences d'exécution</i>	Université Kasetsart (Thaïlande); Administration forestière (Cambodge); Institut national de recherche agronome et forestière (RDP lao); Département forestier (Myanmar); Académie vietnamienne des sciences forestières (Viet Nam)
<i>Financement</i>	Allemagne
<i>ODD connexes</i>	8, 9, 12, 13, 15, 16 et 17

S'appuyant sur les initiatives relatives au teck soutenues par l'OIBT et mises en œuvre dans le monde tropical depuis les années 1990, ce projet visait à renforcer l'élaboration de politiques régionales et la coopération, la conservation

et la gestion durable des ressources en teck ainsi que les régimes forestiers et agroforestiers du teck utilisés par les communautés et les petits exploitants.

Le projet a favorisé la collaboration entre les parties prenantes des cinq pays participants: Cambodge, Myanmar, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam. Il a facilité le travail en réseau et le partage des connaissances entre les agences publiques, les organismes de recherche, les partenaires de développement multilatéraux et bilatéraux et les organisations non gouvernementales sur la répartition du teck dans la sous-région du grand Mékong, les pratiques sylvicoles, la recherche, la conservation in situ et ex situ des ressources génétiques du teck, la gestion durable des forêts de teck et la certification du teck. Des sessions de formation réunissant des centaines de participants ont été organisées pour renforcer les capacités des agences, des communautés et de particuliers.

Au nombre des autres produits, on citera la création de six parcelles de démonstration par pays sur la gestion durable des forêts de teck et les régimes sylvicoles pilotes en appui à des chaînes d'approvisionnement légales et durables, depuis la production de semences et la gestion des plantations jusqu'à la récolte et la certification du bois. Les idées et les résultats du projet ont été compilés dans un livre, *Teak in Mekong for a Sustainable Future* (Le teck du Mékong pour un avenir viable), afin d'éclairer le développement durable du secteur du teck dans la région du Mékong et au-delà.

Améliorer la gouvernance des forêts au Mozambique

<i>Intitulé</i>	Amélioration de la gouvernance des forêts au Mozambique
<i>Numéro</i>	PD 732/14 Rev.2 (M)
<i>Statut</i>	Achevé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	321 138 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Direction nationale du foncier et des forêts
<i>Financement</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	1, 8, 9, 12, 15 et 16

Ce projet a permis de concevoir et de piloter un système de surveillance et de contrôle visant à prévenir l'exploitation forestière illégale au Mozambique. On estime que l'exploitation forestière y est pour moitié illégale, ce qui indique que les systèmes de contrôle et d'information sur papier ne fonctionnent pas correctement pour empêcher l'exploitation forestière illégale, compromettant ainsi les efforts déployés pour favoriser la gestion durable des forêts et le développement durable.

3 Disponible sur: www.itto.int/fr/council_committees/action_plans

Dans le cadre de ce projet, un système informatique de traçabilité du bois a été conçu et testé dans la province de Sofala. Plus d'une centaine d'utilisateurs du système – exploitants forestiers, membres de la communauté, agents chargés de l'application de la loi et personnel technique provincial – ont été formés à son fonctionnement. Les points de contrôle, notamment dans le port de Beira, ont été équipés de logiciels et de systèmes de communication pour permettre la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement en bois.

Les produits du projet comprennent le développement à l'échelon de la province d'une stratégie de prévention et de lutte contre l'exploitation forestière illégale et la création d'un forum de lutte contre l'exploitation forestière illégale dans la province de Sofala.



Une réunion des parties prenantes sur le système de traçabilité du bois au Mozambique. Photo: DINAF

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2

Augmenter la contribution du secteur forestier tropical aux économies nationales et locales et aux moyens d'existence résilients, y compris par la transformation accrue et le commerce des bois tropicaux et autres produits et services forestiers

Renforcer le développement communautaire des forêts au Ghana

Intitulé	Renforcer la capacité des communautés forestières en matière de gouvernance et de suivi des forêts, et de projets de développement communautaire dans le district forestier de Mankraso au Ghana
Numéro	PD 845/17 Rev.3 (M)
Statut	Achévé
Contribution de l'OIBT	120 000 \$EU
Agences d'exécution	Association de développement rural et de la jeunesse
Financement	États-Unis d'Amérique
ODD connexes	1, 8, 9, 10, 12, 13, 15 et 16

Ce projet a permis de valoriser la participation des communautés à la gouvernance et au suivi des forêts dans le district forestier de Mankraso, au Ghana. Il a renforcé le respect de la législation dans le secteur local du bois et a aidé les communautés à tirer davantage de bénéfices des revenus du bois et des projets de développement dans le district.

Grâce aux activités du projet, 20 communautés forestières ont pu améliorer leurs connaissances et leur capacité à participer à la gouvernance et à la gestion des forêts. En collaboration avec la division des services forestiers de la Commission forestière du Ghana, des équipes de suivi pilotées par les communautés ont été en mesure de surveiller les opérations illégales d'exploitation du bois dans la zone du projet et de lutter contre celles-ci.

Les communautés ont également mis en œuvre dix projets de développement en s'appuyant sur des accords de responsabilité sociale négociés avec des entreprises du bois. Dix autres communautés ont négocié des projets de développement avec trois assemblées du district.

Promouvoir les essences à bois moins utilisées au Honduras

Intitulé	Promotion et gestion durable des essences à bois moins utilisées dans les forêts humides des départements d'Atlantida, de Colon et du Nord-Olancho au Honduras
Numéro	PD 770/15 Rev.1 (I)
Statut	Achévé
Contribution de l'OIBT	196 224 \$EU
Agence d'exécution	Institut national de conservation et de développement des forêts, des aires protégées et de la faune et de la flore sylvestres
Financement	Japon
ODD connexes	1, 8, 9, 12, 13, 15 et 16



Une session de formation avec des communautés forestières. Photo: S. Sparkler/CSIR-FORIG



Des pièces de laurier noir (*Cordia megalantha*) servant à fabriquer des boîtes à cigares sèchent à l'air libre. Photo: Miguel Mendieta/ICF

Ce projet a été conçu pour promouvoir, commercialiser et gérer durablement les essences à bois moins utilisées dans les forêts nationales publiques du nord-est du Honduras, ce dans le but de soutenir les moyens de subsistance et les entreprises au niveau local, de réduire la pression sur les écosystèmes forestiers et de faciliter la régénération des essences à bois traditionnelles.

En étroite collaboration avec les communautés et autres parties prenantes, le projet a réalisé des inventaires forestiers et des études de marché afin d'identifier 12 essences forestières moins utilisées susceptibles d'être introduites sur les marchés locaux et d'exportation. Ont également été élaborés des manuels de formation à la gestion, la récolte et l'utilisation des essences cibles pour renforcer ainsi les capacités et améliorer les conditions propices au développement ultérieur d'un secteur forestier durable et compétitif.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3

Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical, renforcer la restauration des paysages forestiers et la résilience des écosystèmes forestiers au changement climatique, et conserver la biodiversité des forêts et leurs services écosystémiques

Renforcer la gestion des paysages en Indonésie

<i>Intitulé</i>	Renforcer la mise en oeuvre de la gestion du paysage de la Réserve de biosphère de Giam Siak Kecil-Bukit Batu (GSK-BR) dans la province de Riau à Sumatra en Indonésie – Phase I
<i>Numéro</i>	PD 712/13 Rev.3 (F)
<i>Statut</i>	Achevé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	250 000 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Centre de recherche-développement sur les forêts, Agence de recherche-développement et de l'innovation sur la foresterie et l'environnement, Ministère de l'environnement et de la foresterie
<i>Financement</i>	République de Corée
<i>ODD connexes</i>	1, 12, 13, 15 et 17

Ce projet a permis de renforcer la gestion et la planification de la Réserve de biosphère de Giam Siak Kecil-Bukit Batu, qui couvre 705 000 hectares dans la province de Riau, à Sumatra. La Réserve comprend des forêts de production et des plantations, des terres cultivées, des implantations humaines et des zones centrales de conservation.

Pour dynamiser la gestion durable et la conservation dans la Réserve, la phase première du projet a visé à améliorer le cadre de planification, en particulier par un plan de gestion intégrée, à renforcer la capacité des institutions concernées et à accroître la participation des communautés locales et d'autres parties prenantes à la gestion à l'échelle du paysage. Les activités du projet ont débuté en avril 2023 afin d'impliquer les parties prenantes dans le cadre de planification, d'obtenir l'approbation du plan des travaux initial du projet et de réunir les données biophysiques et socio-économiques.



Des groupes d'agricultrices figurent au nombre des parties prenantes locales au projet de l'OIBT PD 712/13 Rev.3 (F). Photo: OIBT



Un atelier de sensibilisation a été organisé en septembre 2023 dans le village de Tambango au Togo dans le cadre du projet de l'OIBT PD 905/19 Rev.3 (F). Photo: ODEF

Accompagner la gestion des forêts menacées dans la région des savanes

<i>Intitulé</i>	Apporter un appui à la gestion durable de la Forêt classée de la Fosse-aux-Lions dans la région des savanes au Togo – Phase I
<i>Numéro</i>	PD 905/19 Rev.3 (F)
<i>Statut</i>	En cours
<i>Contribution de l'OIBT</i>	200 000 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Office de développement et d'exploitation des forêts
<i>Financement</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	1, 12, 13, 15 et 17

La remarquable forêt classée de la Fosse-aux-Lions, située dans le nord du Togo, a fait l'objet d'empiétements qui ont entraîné la dégradation des écosystèmes et la perte de leurs moyens de subsistance pour les communautés qui en sont tributaires. L'objectif de ce projet, qui a débuté en août 2023, est d'améliorer les conditions de vie des populations en mettant la forêt en gestion durable, notamment en identifiant et en définissant ses limites, en favorisant des activités génératrices de revenus et en dispensant une formation sur les techniques agricoles durables et les réglementations forestières. Afin d'assurer la participation des communautés locales, des chefs et des administrations forestières nationales et locales, les activités initiales ont été axées sur des campagnes de consultation et de sensibilisation.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4

Améliorer la qualité, la disponibilité et l'actualité des informations sur les marchés des produits forestiers tropicaux, les chaînes d'approvisionnement et le commerce international, y compris sur les défis et opportunités liées à l'accès au marché, à son expansion et à sa diversification



CUBIFOR est une application pour smartphone qui permet de calculer un volume de grumes à partir de quelques photos et mesures élémentaires. Photo: A. Tabata/Agence forestière du Japon

Améliorer la traçabilité des produits forestiers au Guatemala

<i>Intitulé</i>	Mettre en oeuvre des mécanismes destinés à améliorer la traçabilité de la chaîne de production forestière au Guatemala
<i>Numéro</i>	PD 832/16 Rev.2 (M)
<i>Statut</i>	Achevé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	416 080 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Institut national des forêts
<i>Financement</i>	Japon, États-Unis d'Amérique
<i>ODD connexes</i>	9, 12, 13, 15 et 15

L'objectif de ce projet était d'améliorer la traçabilité des produits forestiers au Guatemala en valorisant les capacités institutionnelles et locales de suivi et de contrôle des produits forestiers et en renforçant la chaîne de production forestière légale.

Le projet a organisé dans plusieurs régions du pays des formations à destination des petits exploitants forestiers sur l'élaboration de plans simples de gestion et il a encouragé la régularisation des opérateurs commerciaux informels. Il procède également à la révision et à l'amélioration du système électronique d'information sur les entreprises forestières du Guatemala⁴ (élaboré dans le cadre d'une série de projets de l'OIBT), qui enregistre, suit et contrôle le flux de produits forestiers par l'intermédiaire de sociétés légalement établies et immatriculées. Le projet a mis au point une application sur smartphone permettant de calculer un volume de grumes, qui ne nécessite que quelques photographies et simples mesures. L'application permet également de mesurer les grumes pour des produits de type sciages, planches rectangulaires, billettes rondes, sciure, copeaux, bois de chauffage, pièces de bois ou encore charbon de bois.

⁴ Disponible sur: <https://seinef.inab.gob.gt>

Stratégies transversales

Outre ses quatre priorités stratégiques, le Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026 énonce quatre stratégies transversales conçues pour contribuer à la réalisation des objectifs de l'Organisation. Les efforts déployés au titre de ces dernières sont intégrés dans les projets et activités de l'OIBT qui ont été achevés ou qui sont en cours en 2023. Quelques exemples de la manière dont nous mettons en œuvre nos stratégies transversales figurent ci-dessous.

1

Aider à renforcer les capacités des pays membres dans l'optique de l'exécution du Plan d'action stratégique 2022-2026

Le renforcement des capacités est au cœur des activités de l'OIBT. Les parties prenantes – qui vont des organisations régionales et des autorités publiques aux exploitants forestiers et aux groupes communautaires – reçoivent une formation et un soutien matériel pour renforcer leurs capacités en matière de gestion durable des forêts tropicales et de commerce de bois et de produits forestiers.

Par exemple, des projets de l'OIBT en cours au Panama⁵ et au Guatemala⁶ accompagnent la création dans ces deux pays des moyens matériels et humains nécessaires pour établir et exploiter un système de traçabilité du bois dans l'optique d'y réduire l'exploitation forestière illégale et d'y renforcer la production et le commerce de bois produits dérivés produits en mode durable. Le renforcement des capacités, par exemple pour consolider les cadres politiques et institutionnels, est également au cœur de projets de l'OIBT en Indonésie⁷, en Thaïlande⁸ ou encore au Viet Nam⁹, qui visent à accroître la consommation intérieure de bois et produits ligneux durables ainsi que leurs marchés.

2

Renforcer l'efficacité opérationnelle de l'OIBT

Un rapport politique conjoint publié par l'Université des Nations Unies-Institut des études avancées sur la durabilité et l'OIBT¹⁰ a analysé les études de cas de 14 projets financés par l'OIBT en région tropicale afin d'en tirer les enseignements en termes d'efficacité de la restauration des paysages forestiers pour atteindre la résilience socio-écologique ainsi que les défis rencontrés lors de leur conception et de leur mise en œuvre. Il a également examiné dans quelle mesure les considérations de genre ont été prises en compte dans les activités des projets.

Le rapport a relevé les difficultés communes rencontrées dans leur mise en œuvre, qui sont notamment la pauvreté, le défaut d'application de la loi et l'inadéquation des capacités, des compétences et de la sensibilisation. Il a également mis en évidence les priorités pour améliorer l'efficacité, notamment l'investissement dans l'éducation et la sensibilisation, la consultation au niveau des communautés pour concevoir conjointement les interventions, et l'instauration de la confiance et du consensus entre les parties prenantes.

3

Favoriser l'intégration du secteur forestier tropical dans les plans, mesures et investissements liés au redressement post Covid-19

L'OIBT encourage les gouvernements et autres parties prenantes à inclure le secteur des forêts tropicales dans les plans, mesures et investissements destinés à aider les économies et les sociétés à se remettre des conséquences de la pandémie de Covid-19. De nombreux projets de l'OIBT achevés ou en cours en 2023 ont en effet été perturbés par la pandémie. Les mesures sanitaires, y compris la mise en quarantaine et la distanciation sociale, de même que des répercussions au sens large telles que la perturbation des réseaux de transport, ont entravé le travail de l'Organisation et de ses partenaires.

Pour contrer les répercussions délétères sur ses travaux, l'OIBT a apporté son soutien et ses conseils et a accordé des prorogations, selon les besoins, aux projets afin de s'assurer que leurs objectifs puissent être atteints et leurs avantages concrétisés, en particulier dans les communautés rurales où les moyens de subsistance ont été gravement touchés.

Certaines activités plus récentes financées par l'OIBT ont été conçues pour faire face aux retombées de la pandémie. Par exemple, l'objectif d'un projet au Costa Rica qui a débuté en 2023 est de renforcer la valeur de l'utilisation durable des forêts afin d'offrir des opportunités économiques aux communautés rurales défavorisées qui ont été particulièrement touchées par la pandémie.

4

Favoriser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes

L'OIBT a une longue expérience en matière d'autonomisation des femmes et de promotion de l'égalité des sexes à travers ses travaux de terrain et de politique, ainsi qu'en témoignent ses *Lignes directrices sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes* qui, publiées en 2018 et rééditées en 2023, institutionnalisent cet engagement. Nos Lignes directrices fournissent un cadre pour internaliser l'égalité des sexes au sein des politiques, plans, programmes, projets, activités et effectifs de l'OIBT, établissant ainsi un lien direct entre les travaux de l'OIBT et l'Objectif de développement durable 5 «Égalité des sexes».

Les travaux récents de l'OIBT en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes sont illustrés par une série d'activités qui ont aidé des groupements de femmes à restaurer des paysages forestiers et à améliorer les pratiques agroforestières au Togo.

5 D 913/20 Rev.4 (M)

6 PD 832/16 Rev.2 (M)

7 PD 928/22 Rev.1 (I)

8 PD 926/22 Rev.1 (I)

9 PD 922/21 Rev.1 (I)

10 Le rapport intégral *Advancing Forest Landscape Restoration in the Tropics: Experiences and Lessons for Socio-Ecological Resilience and Empowerment of Women in ITTO Projects* est disponible sur: www.itto.int/fr/other_technical_reports (en anglais)



Travaux de culture de semences dans le village d'Agouégan au Togo. Photo: Soka Gakkai

Travaux de politique, d'analyse et normatifs

Ce chapitre met en lumière certains des travaux de politique, analytiques et normatifs menés en 2023 dans le cadre du Programme de travail biennal de l'OIBT.

Critères et indicateurs de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique

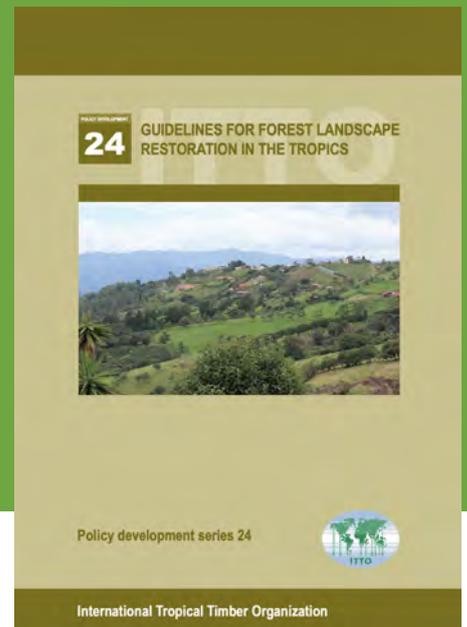
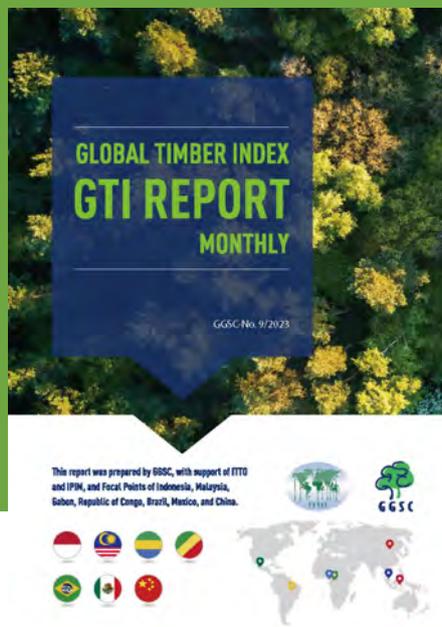
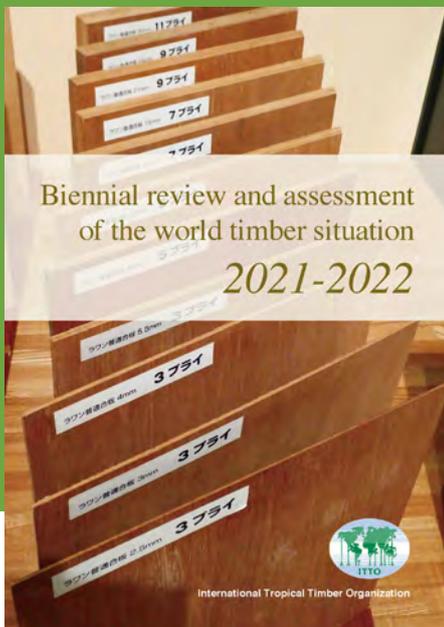
L'OIBT a publié en 2023 les *Critères et indicateurs pour la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique*, qui serviront au suivi et à l'évaluation de la GDF en Afrique tropicale. Les critères et indicateurs (C&I) régionaux, qui résultent de consultations approfondies avec des spécialistes forestiers africains et des membres de l'OIBT, avaient été approuvés lors de la 58^e session du Conseil international des bois tropicaux et publiés dans la Série Politique forestière de l'OIBT.

L'OIBT a été la première au début des années 90 à développer et à utiliser les C&I pour effectuer un suivi et une évaluation des forêts tropicales et en rendre compte. La version la plus récente des C&I de l'OIBT, applicables à l'échelle mondiale, a été publiée en 2016. Les pays membres africains ont demandé un soutien pour élaborer un ensemble de C&I sur mesure qui s'inspire des enseignements tirés dans le cadre d'un programme régional de renforcement des capacités en matière de C&I financé par l'OIBT et des besoins et caractéristiques des forêts tropicales africaines.

Consulter: www.itto.int/fr/guidelines



Des sciages d'*Acacia mangium* au Viet Nam. Photo: J. Claudon/OIBT



Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois

L'édition 2021-2022 de la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois* a été publiée en septembre 2023 et diffusée lors de la 59^e session du Conseil. Cette série régulière rend compte de la production, du commerce et des prix des produits ligneux de transformation primaire (bois rond industriel, sciages, placages et contreplaqués); du commerce et des prix des produits ligneux de seconde transformation; des principales essences de bois tropicaux commercialisées; et des orientations du commerce de produits ligneux tropicaux de première transformation. Les données de la série – qui couvrent 1990 à 2022 – sont incluses dans la base de données statistiques en ligne de l'OIBT, un outil précieux pour analyser l'évolution et les tendances à long terme du commerce des bois et produits ligneux tropicaux primaires, ainsi que les évolutions majeures intervenues dans la production et la transformation du bois.

La dernière édition de la *Revue et évaluation biennale de la situation mondiale des bois* indique, par exemple, que les exportations des pays producteurs de l'OIBT de produits ligneux de seconde transformation ont bondi à 36,5 milliards \$EU en 2022, soit une hausse de près de 40 pour cent par rapport à 2020. Ces échanges ont en grande partie concerné des meubles en bois exportés depuis le Viet Nam vers les États-Unis d'Amérique.

Consulter: www.itto.int/fr/annual_review

Renforcement des travaux de statistiques

Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières, qui s'est réuni au siège de l'OIBT en février 2023, a abouti à l'inclusion des codes du Système harmonisé 2022 dans le Questionnaire commun sur le secteur forestier. L'harmonisation des données entre les bases de données des organisations partenaires a également été discutée.

Mettre en place des chaînes d'approvisionnement en produits forestiers légaux et durables

L'OIBT a mené à bien en 2023 deux activités financées par l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) de la R.A.S. de Macao (Chine) et élaborées en collaboration avec lui: la création de la plateforme de l'Indice mondial du bois; et le pilotage d'un système de traçabilité du bois fondé sur une chaîne de blocs.

Indice mondial du bois

L'Indice mondial du bois (GTI) désigne un rapport mensuel sur la production et les opérations relatives aux bois tropicaux. Il est conçu pour faciliter l'échange d'informations et de données sur le commerce du bois et promouvoir la collaboration entre les parties prenantes au sein d'un environnement commercial stable, transparent et prévisible.

Le rapport mensuel fait partie de la plateforme GTI qui, sur la base d'une modélisation mathématique et de données fournies par environ 160 entreprises participantes (dans la phase initiale), compile, vérifie, traite, analyse et publie des données relatives au bois provenant de sept pays pilotes – Brésil, Congo, Indonésie, Gabon, Malaisie, Mexique et Chine. La plateforme GTI a été développée dans le cadre d'une coopération et d'une collaboration entre l'OIBT et l'IPIM et mise en œuvre par le Secrétariat de l'Initiative relative aux chaînes d'approvisionnement mondiales vertes (GGSC).

Consulter: www.itto.int/fr/gti

Système de traçabilité du bois fondé sur une chaîne de blocs

Dans le cadre d'une activité de l'OIBT lancée en 2020, un système de traçabilité du bois a été conçu et piloté afin d'explorer les possibilités d'application de la technologie de la chaîne de blocs, qui engloberait la production, la transformation, le commerce et la consommation, en vue de renforcer les chaînes d'approvisionnement en bois légaux et durables.

Sous la direction de la GGSC, le système a été testé dans les chaînes d'approvisionnement en grumes du Cameroun et en sciages du Gabon. Les entreprises et autres acteurs qui ont participé au projet pilote ont été invités à y participer et elles ont fourni des informations précieuses sur les défis posés par la mise en œuvre du système et sur la manière de les surmonter. L'OIBT et la GGSC ont par la suite commencé à travailler sur la deuxième phase de cette activité.

Forum mondial sur le bois légal et durable

Illustrant un autre aspect du programme de l'OIBT sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables, l'Organisation et l'IPIM ont conclu un accord-cadre de collaboration pour co-organiser le Forum mondial annuel sur le bois légal et durable.

Ce Forum offre à la filière du bois une plateforme servant à intensifier la coopération et l'échange d'informations entre les producteurs, les acheteurs, les transformateurs et les acteurs du marché, tant au niveau national qu'international, et à aborder des problématiques mondiales, telles que les conséquences persistantes de la pandémie de Covid-19 et l'écart croissant entre l'offre et la demande en produits bois.

Le Forum inaugural, qui s'est tenu en novembre 2023 dans la R.A.S. de Macao, en Chine, en collaboration avec la GGSC, a réuni près de 700 participants de 36 pays.

Consulter: www.ito.int/fr/news/2023/11/24/global_forum_calls_for_action_to_sustainably_develop_timber_sector

Analyse des Systèmes de vérification de la légalité du bois et des bonnes pratiques en Chine et au Viet Nam

L'OIBT a publié les résultats d'une étude réalisée par l'Institut des stratégies environnementales mondiales (IGES) qui avait pour objet d'évaluer la situation des Systèmes de vérification de la légalité du bois en Chine et au Viet Nam. Elle a recensé les meilleures pratiques pour les opérateurs dans divers secteurs du bois et les mesures que les acteurs internationaux peuvent prendre pour dynamiser le commerce légal et durable du bois.

Une autre étude réalisée dans le cadre de ce même projet de l'OIBT a examiné comment identifier les essences à haut risque dans les produits du bois exportés du Viet Nam vers le Japon, y compris ceux utilisant du bois originaire d'autres pays.

Les résultats du projet ont été présentés en mars 2023 dans le cadre d'un webinaire en ligne qui a attiré environ 190 participants.

Consulter: www.ito.int/fr/news/2023/04/05/new_analysis_of_timber_legality_assurance_systems_and_good_practices_in_china_and_viet_nam_released

Élaboration de lignes directrices relatives aux contrats et pratiques dans le commerce international des bois tropicaux

En collaboration avec l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), l'OIBT a entamé en 2023 des travaux ayant pour but d'élaborer des lignes directrices relatives aux réglementations du commerce international des bois tropicaux et à la terminologie normalisée en usage dans les contrats internationaux sur divers marchés. Elles devraient être publiées en 2024.

Atelier sur les Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical

Depuis 2020, l'OIBT organise des ateliers de renforcement des capacités afin de faire connaître ses *Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*. En 2023, l'OIBT a ainsi organisé un atelier intitulé «Restauration des paysages forestiers dans la région Asie-Pacifique: Suivi, communication d'informations et vérification dans l'évaluation du carbone forestier», un atelier en ligne visant à améliorer la compréhension du suivi, de la communication des informations et de la vérification dans l'évaluation du carbone forestier ainsi que du rôle de l'article 6 de l'Accord de Paris s'agissant de promouvoir la restauration des paysages forestiers.

Les Lignes directrices sont disponibles sur: www.ito.int/fr/guidelines

Rapport sur le marché des bois tropicaux

L'OIBT a publié en 2023 vingt-trois numéros du *Tropical Timber Market Report (TTMR)*, un bulletin d'information distribué à près de 19 000 lecteurs à travers le monde qui suit l'actualité mondiale du marché des bois tropicaux et du commerce associé, et fait le point sur les tendances et l'information en la matière.

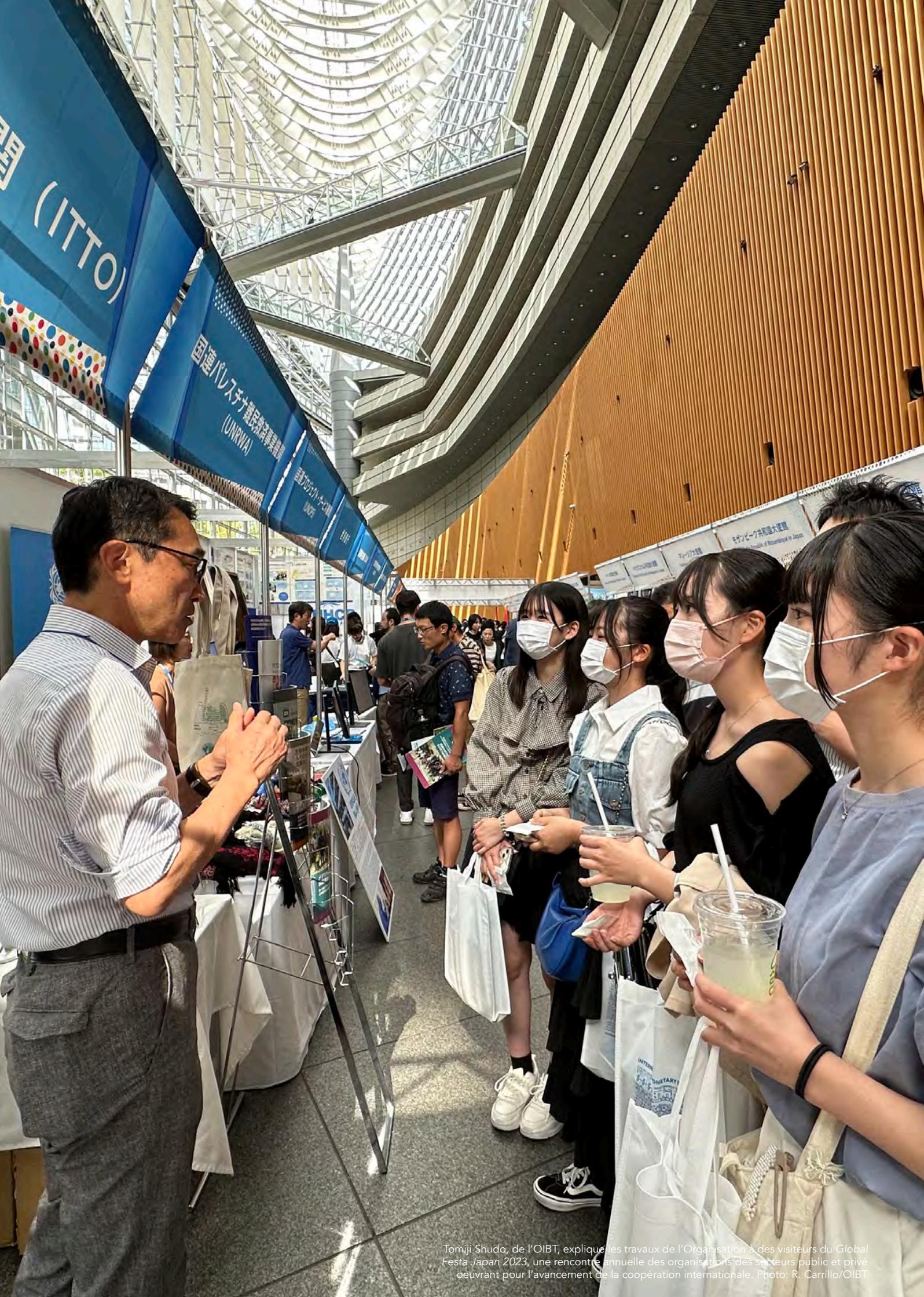
Pour s'abonner gratuitement au TTMR (en anglais), consulter: www.ito.int/fr/market_information_service
Les numéros antérieurs sont disponibles sur: www.ito.int/fr/market_information_service/back_issues



Les participants à l'édition 2023 du Forum mondial sur le bois légal et durable. Photo: GGSC/IPIM/OIBT



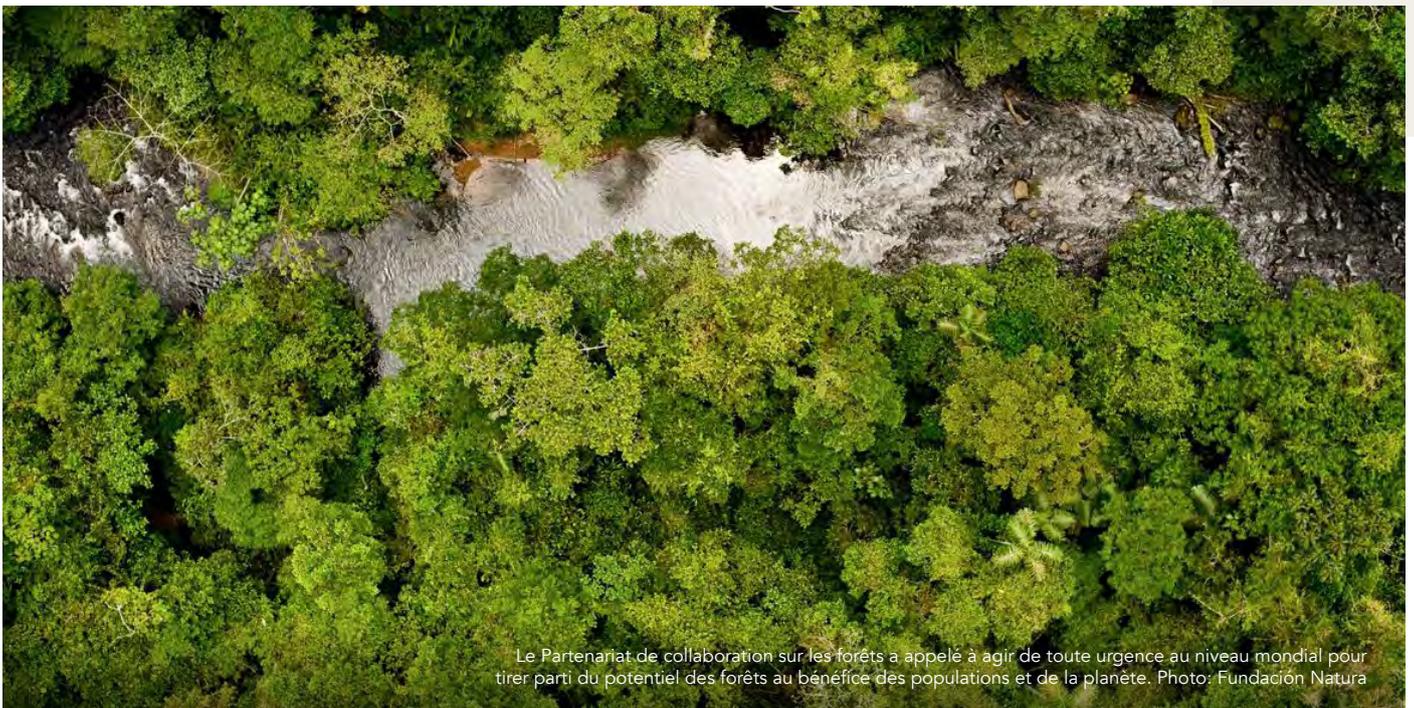
Des panneaux de particules fabriqués en Chine à destination des marchés intérieur et international. Photo: J. Claudon/OIBT



Tomiji Shudo, de l'OIBT, explique les travaux de l'Organisation à des visiteurs du Global Festa Japan 2023, une rencontre annuelle des organisations des secteurs public et privé œuvrant pour l'avancement de la coopération internationale. Photo: R. Carrillo/OIBT

Travaux collaboratifs

Ce chapitre présente des exemples de travaux collaboratifs menés par l'Organisation en 2023.



Le Partenariat de collaboration sur les forêts a appelé à agir de toute urgence au niveau mondial pour tirer parti du potentiel des forêts au bénéfice des populations et de la planète. Photo: Fundación Natura

Partenariat de collaboration sur les forêts

Le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), qui regroupe 16 organismes internationaux, dont l'OIBT, a publié en septembre 2023 son «Appel commun à agir en faveur des forêts à l'horizon 2030», par lequel il s'engage à redoubler d'efforts pour libérer tout le potentiel de contribuer au développement durable qu'offrent les forêts. Le PCF a publié cet Appel en prélude à la rencontre de dirigeants mondiaux à l'occasion du Sommet sur les Objectifs de développement durable (ODD) et du Sommet sur l'ambition climatique, qui s'est tenu au siège des Nations unies à New York. Parallèlement à la publication de l'Appel du PCF, l'OIBT a appelé à davantage d'investissement et de

coopération en faveur des forêts tropicales. Lors de la cérémonie d'ouverture, M^{me} Satkuru a déclaré que la capacité du PCF et de l'OIBT à accroître leur impact était limitée par la modestie des fonds mis à la disposition de la foresterie, en particulier la foresterie tropicale, ajoutant qu'un «investissement substantiel et une coopération intersectorielle» étaient nécessaires pour permettre aux forêts tropicales de générer plus de valeur que d'autres utilisations des terres.

Consulter: www.itto.int/fr/news/2023/09/19/itto_urgences_more_investment_in_tropical_forests_as_16_agencies_commit_to_action



Gestion durable des forêts --

Une solution fondée sur la nature,
dont l'impact peut être valorisé par
des pratiques de type exploitation
à faible impact ou encore
la dendroénergie

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

L'OIBT coopère avec la CITES dans le cadre d'initiatives qui favorisent la conservation des essences tropicales menacées, notamment par le biais du Programme sur les espèces d'arbres de la CITES.

L'OIBT et la CITES ont ainsi collaboré sur une étude menée en Équateur en vue d'obtenir des informations de référence servant à formuler les politiques publiques relatives à la conservation, la planification et la gestion des forêts, en privilégiant plus particulièrement l'acajou. L'étude, qui a été conduite par le Ministère équatorien de l'environnement, de l'eau et de la transition écologique, en coopération avec l'Université San Francisco de Quito et l'Institut national de la biodiversité, s'est achevée en 2023.

L'OIBT a également fait progresser les objectifs communs des deux organisations grâce à ses travaux sur l'identification et la traçabilité du bois. Une nouvelle phase d'un projet OIBT de longue date développe ainsi des technologies de génotypage et de traçabilité pour le cerisier d'Afrique (*Prunus africana*), une essence menacée dont l'écorce est utilisée dans le traitement de maladies de la prostate.

Plaidoyer pour les forêts tropicales à la Conférence sur les changements climatiques

Des cadres de l'OIBT ont participé à de nombreuses manifestations en marge de la 28^e Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue fin 2023 à Dubaï (Émirats arabes unis).

Des hauts responsables, dont Mme Satkuru, ont saisi cette occasion pour appeler à accroître les financements publics et privés de la gestion durable des forêts afin de réaliser le potentiel des forêts tropicales à apporter des solutions fondées sur la nature face aux défis du changement climatique et du développement durable.

Lors de la manifestation parallèle intitulée «Faire avancer la gestion durable des forêts: Mécanismes de financement pour le carbone et la biodiversité», l'OIBT a présenté la GDF sous l'angle d'une solution climatique fondée sur la nature, dont l'impact peut être valorisé par des pratiques de type exploitation à faible impact ou encore la dendroénergie.

Lors de la manifestation parallèle «Climat et canopée: Amplifier l'action en faveur des ODD 13 et 15 grâce à la conservation des forêts primaires», l'OIBT a souligné comment la richesse des connaissances et de l'expérience acquises grâce à la mise en œuvre de ses quelque 1 200 projets de terrain depuis 1987, date d'entrée en activité de l'Organisation, constituait une ressource précieuse pour accélérer les actions qui favorisent l'utilisation durable et la conservation des forêts primaires tropicales qui subsistent.

Lors d'un dialogue multipartite du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo, l'OIBT s'est déclarée prête à renforcer sa collaboration avec l'Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale et le Fonds vert pour le climat en vue d'exécuter des projets communs à l'appui de la Déclaration d'engagement des États membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale pour les forêts d'Afrique centrale et de l'Appel à un financement équitable.



Un acajou semencier situé dans la communauté d'Elena Andy, en Équateur, recensé au cours d'une étude financée par l'OIBT. Photo: Walter Palacios/USFQ

L'OIBT a également participé à la manifestation parallèle «La gestion durable des forêts au service de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets», au Pavillon du Japon; à la table ronde «Dialogue et nouvelles expériences en matière d'action climatique et de protection de la planète», organisée par le Programme des Nations Unies pour le développement et l'organisation non gouvernementale *Istituto Buddhista Italiano Soka Gakkai*; et à la séance «Encourager une gouvernance robuste de type durable des écosystèmes de mangrove», au Pavillon de l'Indonésie, qui était organisée conjointement par l'OIBT, le Centre pour la recherche forestière internationale-Centre mondial d'agroforesterie (CIFOR-ICRAF), le Ministère indonésien de l'environnement et des forêts et l'entreprise PT. *Nusantara Carbon/PT. Kandelia Alam*.

Consulter: www.itto.int/fr/news/2023/12/10/itto_executive_director_warns_des_perils_du_sous-investissement_dans_les_forêts_tropicales

Coopération avec le Forum des Nations Unies sur les forêts

L'OIBT et le FNUF ont signé un protocole d'accord en vue de resserrer leurs liens de collaboration destinés à aider les pays tropicaux et les parties prenantes à conserver, à restaurer et à gérer leurs forêts suivant des pratiques durables, mais aussi de promouvoir la production durable de bois, de produits forestiers non ligneux et de services écosystémiques. Le protocole a été signé par Mme Satkuru et la Directrice du FNUF, Mme Juliette Biao, en marge de la 59^e session du CIBT en novembre 2023.

L'objectif global de cette initiative conjointe est d'aider les États membres du FNUF et les pays membres de l'OIBT à restaurer, à maintenir et à gérer leurs forêts tropicales suivant des pratiques durables et à encourager davantage la production durable de bois d'œuvre, de produits forestiers non ligneux et de services écosystémiques.

Les deux organisations ont convenu de déterminer, d'élaborer et de mettre en œuvre des actions communes ayant pour but de soutenir la réalisation des six Objectifs forestiers mondiaux ainsi que le développement durable des pays membres producteurs de l'OIBT; de promouvoir le renforcement des capacités dans les pays producteurs de l'OIBT; de renforcer la collaboration avec d'autres partenaires; et d'accroître le couvert forestier dans les régions tropicales.

Par ailleurs, l'OIBT a pris une part active à la 18^e session du FNUF tenue en mai 2023. Mme Satkuru a pris la parole lors de plusieurs manifestations en marge de la session, qui s'est tenue au siège de l'ONU à New York. L'Organisation y a organisé la manifestation parallèle «Enrichir la biodiversité dans les paysages de production tropicaux grâce à la gestion durable des forêts», pour examiner les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'Initiative de collaboration OIBT-CDB en faveur de la biodiversité des forêts tropicales et de partager les meilleures pratiques permettant d'intégrer la conservation de la biodiversité dans la gestion durable des forêts, ce sur la base de projets que l'OIBT a menés sur le site de paysages forestiers de production en Amazonie et en Indonésie.

Mme Satkuru a également participé à une manifestation parallèle organisée par la CDB et le Secrétariat du FNUF, qui a exploré les liens entre le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et les Objectifs forestiers mondiaux & cibles connexes du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts 2017-2030.

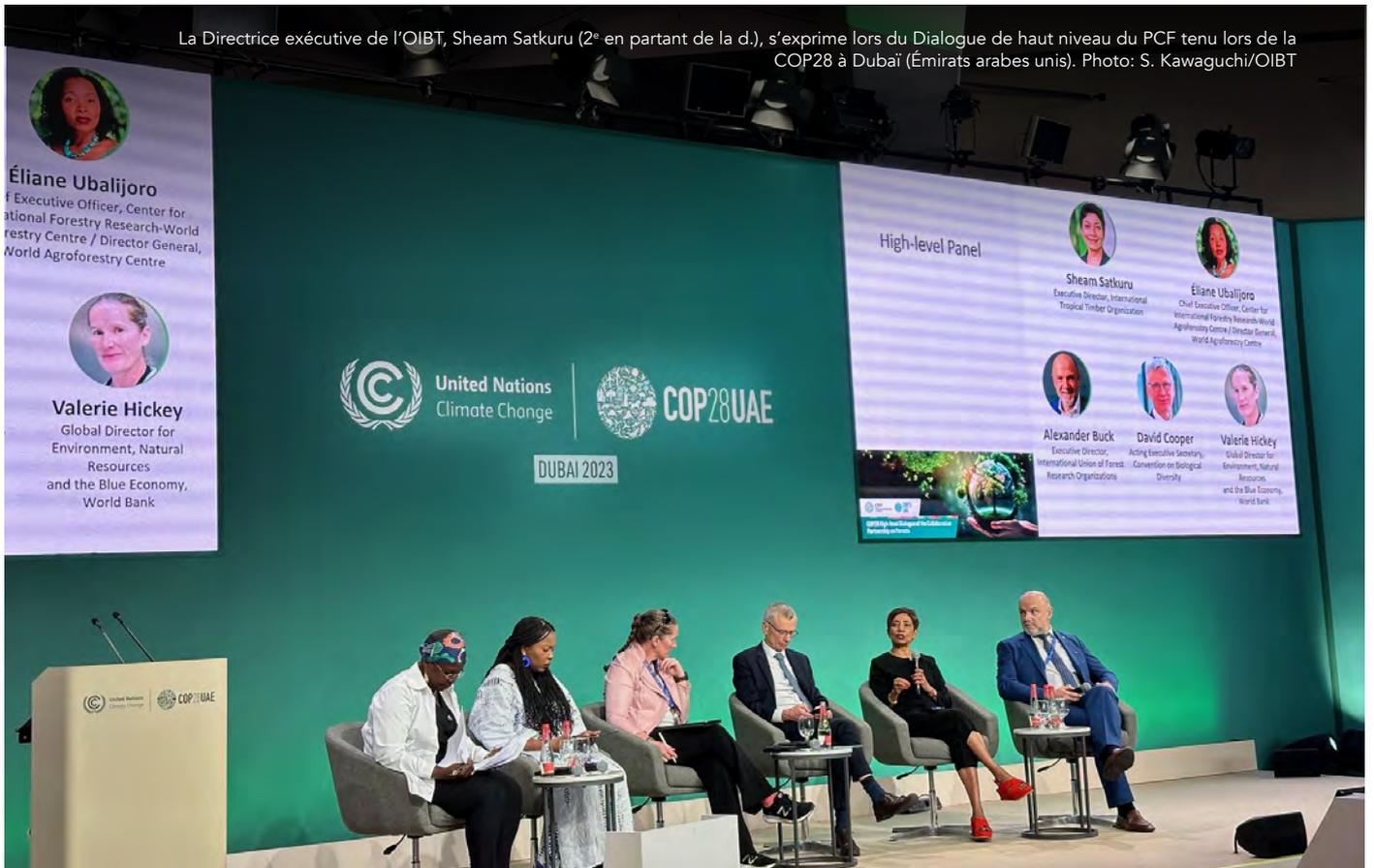
L'OIBT a participé à une table ronde sur le lien entre les forêts, l'énergie et les moyens de subsistance, au cours de laquelle elle a souligné que la dendroénergie se prêtait particulièrement à des projets de petite échelle ou d'échelon communautaire.

Consulter: www.itto.int/fr/top_stories/2023/11/15/itto_and_un_forum_on_forests_strengthen_cooperation_on_tropical_forests



Un tigre d'Indochine. Photo: Chhéang Dany

La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru (2^e en partant de la d.), s'exprime lors du Dialogue de haut niveau du PCF tenu lors de la COP28 à Dubaï (Émirats arabes unis). Photo: S. Kawaguchi/OIBT



Mme Satkuru et Mme Biao ont signé un protocole d'accord afin de resserrer les liens de coopération entre l'OIBT et le FNUF. Photo: Nonthaphat Saetan/OIBT



La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru (à g.), et le Vice-ministre du Service coréen des forêts, M. Sangsup Lim, signent un arrangement de coopération entre les deux organisations. Photo: KFS



La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru (au centre), le Directeur exécutif de l'AFoCO, M. Chongho Park (3^e en partant de la d.), entourés de cadres de l'OIBT et de l'AFoCO en juillet 2023. Photo: AFoCO



M. Tetra Yanuaradi (2^e en partant de la d. de la tribune), de l'OIBT, délivre sa présentation sur les meilleures pratiques en matière de légalité du bois durant la réunion 2023 de l'EGILAT-APEC. Photo: Ratih Damayanti



La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru (au centre), et Mio Oka (à d.), de la BAD, écoutent M. Qingfeng Zhang, de la BAD, pendant une réunion visant à renforcer la collaboration entre les deux institutions. Photo: S. Kawaguchi/OIBT



Vue panoramique de la Réserve de Dja au Cameroun, qui fait partie du bassin du Congo. Photo: A. Walmsley/TRAFFIC

Consulter: www.itto.int/fr/news/2023/05/17/itto_projects_feature_in_unff_event_on_biodiversity_conservation_in_tropical_production_forests

Consulter: www.itto.int/fr/news/2023/05/18/sustainable_tropical_forest_use_essential_for_biodiversity_conservation_itto_executive_director

Consulter: www.itto.int/fr/news/2023/05/19/itto_executive_director_calls_for_increased_contribution_of_sfm_for_wood_based_bioenergy

Partenariat avec la République de Corée

Mme Satkuru a rencontré en juillet 2023 des cadres du Service forestier coréen (KFS), de l'Institut national coréen des sciences forestières et de l'Organisation de coopération forestière asiatique (AFoCO) dans le cadre d'une série de réunions destinées à renforcer leur coopération en matière de gestion durable des forêts tropicales, de restauration des paysages forestiers et de développement communautaire.

Lors d'une réunion avec le Vice-ministre du KFS, Mme Satkuru s'est félicitée de la mise en œuvre réussie du programme de détachement créé six années auparavant entre l'OIBT et le KFS, qui a contribué à renforcer les liens entre les deux organisations. Le KFS et l'OIBT coopèrent depuis 2016 dans le cadre d'un protocole d'accord, qui a été renouvelé lors de la visite de Mme Satkuru en juillet 2023.

Consulter: www.itto.int/fr/news/2023/08/14/itto_strengthens_partnerships_on_sustainable_tropical_forest_management_in_korea

Groupe d'experts de la Coopération économique Asie-Pacifique sur l'exploitation forestière illégale et le commerce associé

L'OIBT a participé à la 23^e réunion de l'EGILAT-APEC tenue en février 2023 à Palm Springs (États-Unis d'Amérique). M. Tetra Yanuariadi, Chef de projets à l'OIBT, y a délivré en vidéo une présentation en marge d'une réunion des hauts responsables de l'APEC.

M. Yanuariadi a déclaré devant l'auditoire qu'un soutien accru aux entreprises forestières communautaires renforcerait sur les marchés intérieurs des économies de l'APEC la production, le commerce et la distribution de bois et de produits dérivés récoltés légalement, ce qui contribuerait à aller dans le sens de la thématique stratégique de l'APEC pour 2022-2024, «Faire progresser le commerce et la distribution de produits forestiers de source licite: Sur la voie du bois légal». Il a évoqué l'important travail que l'OIBT mène sur le terrain en vue de renforcer les capacités des entreprises forestières communautaires, et notamment des initiatives en Indonésie, en Thaïlande et au Viet Nam visant à promouvoir l'emploi de bois durable sur les marchés intérieurs.

Lors de la 24^e réunion de l'EGILAT-APEC en juillet 2023, l'OIBT a présenté un nouveau compte rendu de ses travaux visant à promouvoir l'emploi de bois durable sur les marchés intérieurs des économies membres. M. Yanuariadi a expliqué aux participants à la réunion, qui s'est tenue à Seattle (États-Unis d'Amérique), comment les projets de l'OIBT contribuaient à l'initiative des membres du PCF *Du bois durable pour un monde durable*, qui vise à accroître la valeur des chaînes d'approvisionnement en bois durable ainsi que leurs avantages sociaux et environnementaux.

L'OIBT a participé à un atelier sur les outils et technologies relatifs à la légalité du bois, dans le cadre d'un projet de l'APEC visant à promouvoir le commerce et la distribution de produits forestiers récoltés dans le respect de la légalité, qui est supervisé par le Département d'État des États-Unis et le Service forestier du Département américain de l'agriculture. M. Yanuariadi a communiqué des informations sur les conclusions d'un projet de l'OIBT visant à analyser les Systèmes de vérification de la légalité du bois chinois et vietnamien.

Consulter: www.youtube.com/watch?v=8NXk8qsHWN0

Consulter: www.itto.int/news/2023/02/20/support_community_enterprises_to_increase_legal_timber_supply_says_itto

Consulter: www.itto.int/fr/top_stories/2023/08/17/itto_encourages_sustainable_wood_use_at_meeting_of_apec_expert_group

L'OIBT présente la situation mondiale des bois lors d'un webinaire destiné à la filière équatorienne du bois

Lors d'un séminaire en ligne organisé par l'Association équatorienne des producteurs de teck et de bois tropicaux à la fin du mois d'octobre 2023, l'OIBT a livré des éclairages sur la dynamique de l'offre et de la demande en bois tropicaux sur les marchés internationaux.

Sommet des trois bassins

L'OIBT a participé en ligne au Sommet des trois bassins organisé à Brazzaville (Congo) en octobre 2023, un événement visant à mettre sur pied une coalition mondiale pour soutenir la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030; promouvoir l'intégration des questions relatives au climat et à la biodiversité; et exercer une influence sur les organismes multilatéraux chargés du climat et de la biodiversité. L'OIBT, qui œuvre de longue date avec ses pays membres tropicaux en vue d'encourager la gestion durable des forêts et un commerce des bois tropicaux légal et durable, est un partenaire naturel de l'initiative des trois bassins.

One Forest Summit

L'OIBT a participé au *One Forest Summit*, à Libreville (Gabon), en mars 2023. Cette rencontre a réuni des chefs d'État et des ministres, ainsi que des dirigeants d'entreprises et de la société civile, pour aborder les questions liées à la conservation des forêts et au développement durable en Asie du Sud-Est et dans les bassins du Congo et de l'Amazonie. Son objectif était de démontrer qu'il était possible de concilier protection des forêts et développement économique grâce à la gestion durable des forêts.



Allocution à la Conférence de l'ANZIF

Dans son allocution vidéo prononcée lors de la conférence de l'ANZIF en octobre 2023, Mme Satkuru a souligné l'importance des chaînes d'approvisionnement légales et durables en bois tropicaux et a appelé à investir davantage dans la foresterie tropicale et les entreprises forestières durables afin de promouvoir des solutions inclusives et résilientes au profit des populations et de l'environnement dans le cadre d'une bioéconomie plus circulaire.

L'OIBT et la Banque asiatique de développement envisagent une collaboration

Dans le sillage de la rencontre de Mme Satkuru avec des responsables de la Banque asiatique de développement (BAD) au siège de la Banque à Manille en juillet 2023, l'OIBT et la BAD ont convenu d'étudier des possibilités de collaborer plus étroitement aux fins d'encourager la gestion durable des forêts tropicales et le commerce de produits forestiers tropicaux légaux et durables.

Les discussions ont mis en lumière plusieurs domaines de collaboration envisageables, ce qui témoigne de l'engagement commun des deux organisations en faveur de la conservation de l'environnement et du développement durable. Il s'agit notamment de: réglementations commerciales; captage du carbone forestier et crédits carbone; utilisation de bois durable; restauration des paysages forestiers; protection des littoraux; approches innovantes en matière de gestion des incendies de forêt; gestion intégrée de l'eau; et recours à l'intelligence artificielle pour la télédétection.

8^e Conférence internationale sur les incendies de forêt

L'OIBT a contribué à la 8^e Conférence internationale sur les incendies de forêt qui s'est tenue en mai 2023 à Porto (Portugal) en y co-organisant un atelier destiné à présenter les résultats de trois projets de l'OIBT portant sur la prévention des incendies et l'intervention ainsi que les lignes directrices sur la gestion des incendies dans les forêts tropicales. Au cours de cet atelier ont également été abordés l'importance d'impliquer les chercheurs en sciences sociales dans la gestion intégrée des forêts; la nécessité de renforcer l'application des législations forestières afin de réduire le risque d'incendie; et le rôle de la coopération internationale dans la lutte contre les incendies de forêt tropicale.

Afin de promouvoir la collaboration en matière de gestion des incendies, la Conférence a adopté le Cadre de gouvernance des incendies de paysage.

Consulter: https://www.ito.int/fr/news/2023/05/26/itto_fire_guidelines_and_projects_featured_at_8th_international_wildland_fire_conference

Un paysage vulnérable aux incendies dans la région montagneuse de Huanuco, l'un des cinq départements où un projet de l'OIBT sur la gestion des incendies a été exécuté au Pérou. Photo: SERFOR



La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, délivre sa présentation liminaire à la Conférence internationale sur la certification du bois: À l'exploration des futures frontières. Photo: MTCC

Conférence internationale sur la certification du bois

Mme Satkuru a prononcé un discours liminaire lors d'une conférence qui s'est tenue à Kuala Lumpur (Malaisie) en mars 2023 et qui portait sur l'intégration de la certification forestière dans le commerce et les marchés du bois nationaux et mondiaux à travers une adhésion et une acceptation accrues de la part de filière.

Dans son allocution, Mme Satkuru a décrit le vaste programme de travail de l'OIBT visant à: promouvoir la GDF; mettre en place des incitations à la foresterie durable; encourager les chaînes d'approvisionnement légales et durables et la certification des bois; collaborer avec diverses institutions nationales et mondiales; renforcer la transparence et la qualité des données dans le commerce des bois tropicaux; et mieux faire connaître le potentiel de la foresterie tropicale durable s'agissant de relever les défis mondiaux.



L'OIBT a participé à la réunion des Ministres de l'agriculture du G7 à Miyazaki, au Japon. Photo: A. Tabata/Agence forestière du Japon

Coopération avec le Japon, pays hôte de l'OIBT

De nombreuses activités ont été menées en 2023 dans le cadre de la collaboration de l'Organisation avec son pays hôte, le Japon. Il s'agit notamment de réunions de sensibilisation de haut niveau, de conférences sur la foresterie durable en région tropicale, de la production de matériel de sensibilisation ou encore de la participation à des expositions et à des conférences.

L'OIBT a ainsi pris part à la conférence internationale «Les écosystèmes du carbone bleu pour le développement durable: les écosystèmes de la mangrove», qui s'est tenue à l'Université nationale de Yokohama en janvier. L'Organisation a également participé à la réunion des Ministres de l'agriculture du G7 qui s'est tenue à Miyazaki en mars, dans le cadre de laquelle Mme Satkuru a animé le séminaire «Vers une économie zéro émission nette et circulaire avec l'emploi de bois durable».

Pour sensibiliser à l'importance de la conservation des forêts tropicales, l'OIBT a produit, en collaboration avec le Ministère japonais des Affaires étrangères et l'Agence forestière du Japon, trois affiches qui ont été exposées dans les stations de métro de Tokyo en avril. L'OIBT, la Ville de Yokohama et le Ministère des Affaires étrangères ont également préparé une affiche sur l'importance des forêts tropicales pour le bien-être de la planète, qui a été diffusée dans plus de 330 écoles élémentaires de la ville.

L'OIBT et la Ville de Yokohama ont organisé conjointement le *Kodomo Adventure College* en août. Cette manifestation destinée à des élèves de CM1 et CM2 de l'enseignement primaire a donné lieu à des conférences et à des exercices d'apprentissage, afin de les sensibiliser aux questions environnementales et à l'importance des forêts tropicales pour assurer des sociétés saines et durables.

Enfin, l'OIBT a accueilli une soixantaine de dignitaires du Gouvernement du Japon, de la Ville de Yokohama, de missions étrangères au Japon, d'associations privées et d'organisations non gouvernementales en juillet 2023 pour assister au célèbre feu d'artifice donné dans le cadre du *Minato-Mirai Smart Festival*.

Consulter: www.itto.int/fr/activities_in_japan



Visite de courtoisie de membres du Conseil de la Ville de Yokohama et de la Diète japonaise au siège de l'OIBT pour évoquer une collaboration visant à davantage sensibiliser le secteur privé japonais. Photo: S. Kawaguchi/OIBT



Une affiche produite par l'OIBT en collaboration avec le Ministère japonais des affaires étrangères et l'Agence forestière du Japon a été exposée dans le métro de Tokyo pour sensibiliser à l'importance de conserver les forêts tropicales. Photo: Y. Kamijo/OIBT



Une affiche d'un orang-outan exposée à la mairie de la Ville de Yokohama. Photo: Ville de Yokohama

Do tree-mediated GHG emissions offset blue carbon in mangroves?

Julio A. Salas-Rabaza¹, Frédéric Thalasso², Gabriela Cerón-Aguilera³, Laura Yañez-Espinoza⁴, Rodrigo González-Vielencia⁵, Robert U. Santamaría⁶, José Luis Andrade⁷
¹Centro de Investigación Científica de Yucatán; ²Centro de Investigación y de Estudios Avanzados del Instituto Politécnico Nacional; ³Universidad Autónoma de San Luis Potosí; ⁴Universidad Autónoma Metropolitana, México



INTRODUCTION

Trees can mediate greenhouse gases (GHG), such as methane (CH₄) and carbon dioxide (CO₂), produced in soils. Magnitudes and patterns of these emissions are still unclear.

MATERIALS & METHODS

CH₄ and CO₂ from aerial roots (stilt & pneumatophores) and stems of mangrove species (*Rm*, *Rhizophora mangle*; *Ag*, *Avicennia germinans*; *Lr*, *Laguncularia racemosa*) in scrub, hammock and basin mangrove forests were measured using laser spectrometry and infrared gas analyzers.

RESULTS

Scrub and basin mangroves are the major sources of GHG but the minor blue carbon reservoir. *Rm*'s stilt roots and *Ag*'s pneumatophores are the main conduits of GHG.

Scrub (*Rm*)



Stem = 1.54 ± 0.79
 Root = 0.18 ± 4.04
 Soil = 0.04 ± 0.10
 Water = 0.09 ± 0.01
 Stock = 107.58 ± 42.27

Hammock (*Rm*)



Stem = 1.24 ± 0.62
 Root = 4.74 ± 2.85
 Soil = 0.01 ± 0.01
 Water = 0.14 ± 0.02
 Stock = 408.38

Basin (*Ag*)



Stem = 2.60 ± 2.49
 Root = 7.08 ± 0.31
 Soil = 0.01 ± 0.01
 Water = 0.57 ± 0.30
 Stock = 102.85 ± 71.09

Basin (*Lr*)



Stem = 2.93 ± 1.20
 Root = unknown
 Soil = 0.21 ± 0.01
 Water = 0.57 ± 0.30
 Stock = 102.85 ± 71.09



CONCLUSIONS

Aerial root and stem GHG emissions are greater than soil and water. Tree-GHG must be considered in current carbon budgets and models; and must be understood from its physiology and anatomy.

PERSPECTIVES

Tree-GHG could partially offset blue carbon when emissions are applied to forests. Unravel GHG dynamics at tree scale, including photosynthesis, is still needed.



Julio Salas-Rabaza (Mexico), lauréat d'une bourse de l'OIBT en 2023, a exposé au Congrès mondial de l'IUFRO 2024 une infographie illustrant ses résultats de recherche qui a remporté le Prix de la meilleure affiche durant cette manifestation d'une semaine. Photo: Julio A. Salas-Rabaza

Bourses

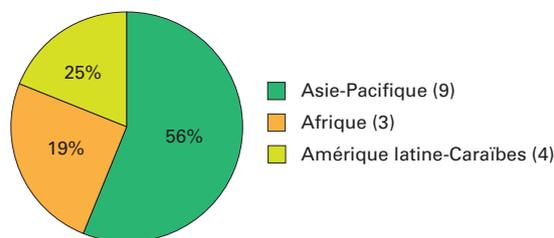
Le Programme de bourses de l'OIBT favorise le développement des ressources humaines et renforce les compétences professionnelles en matière de foresterie tropicale et disciplines connexes chez ses pays membres. Depuis sa création en 1989, le programme a permis à plus de 1 400 professionnels, jeunes ou en milieu de carrière, de 49 pays travaillant pour des gouvernements, des universités, des instituts de recherche, la société civile et le secteur privé de bénéficier de possibilités de développement professionnel et d'améliorer leurs perspectives de carrière.

Le programme accompagne principalement des activités de type formations courtes; stages; voyages d'étude et de démonstration; élaboration, publication et diffusion de documents techniques; participation à des conférences, des séminaires et des ateliers; et études de troisième cycle. Les fonds sont attribués à des ressortissants de pays membres de l'OIBT issus d'un large éventail de régions géographiques, en tenant compte de l'équilibre entre les sexes et en encourageant le développement des compétences des femmes dans le monde forestier professionnel.



Le montant des bourses attribuées à ce jour avoisine 9,8 millions \$EU. Leur financement a été assuré par de généreuses contributions volontaires du Japon (68%), des États-Unis d'Amérique (19%), des Pays-Bas (7%), de l'Australie (2,5%) ainsi que d'autres pays (3,5%), dont la Suède, le Royaume-Uni, le Fonds pour le partenariat de Bali-B et des entreprises privées. En 2023, le Conseil international des bois tropicaux, sur la base des recommandations de la Commission de sélection réunie en ligne avant la 59^e session du Conseil, a attribué des bourses à 16 professionnels, dont cinq femmes, issus de neuf pays membres producteurs, pour un coût budgétaire total d'environ 107 000 \$EU. Les graphiques indiquent la répartition de ces bourses par région et finalité.

Bourses de l'OIBT attribuées en 2023, par région



Bourses de l'OIBT attribuées en 2023, par finalité





Un singe-écureuil commun dans la Réserve de Tambopata, au Pérou. Photo: T. Lostaunau (lauréate d'une bourse de l'OIBT)

Sensibilisation

Les activités de sensibilisation de l'OIBT ont pour but de rendre le rôle de l'Organisation plus visible dans le contexte du dialogue sur les forêts et de guider la réflexion sur les politiques, pratiques et innovations en matière de développement durable, ce dans le cadre de la gestion durable des forêts et d'un commerce dynamique des biens et services forestiers. Nos activités de sensibilisation contribuent également aux débats au sens large sur le développement économique, le changement climatique, la biodiversité et autres sujets.

Dans leur majorité, les travaux de sensibilisation de l'OIBT interviennent dans le cadre de projets de terrain, d'activités et de travaux de coopération, qui sont décrits dans d'autres parties du présent rapport. Ici sont présentées les activités de sensibilisation que met principalement en œuvre le Secrétariat de l'OIBT.

Campagnes de sensibilisation

L'OIBT a publié du matériel de communication pour sensibiliser le public à la valeur des forêts tropicales. En collaboration avec la Ville de Yokohama, l'OIBT a ainsi produit trois affiches qui ont été exposées dans les stations de métro de Tokyo en avril 2023.

En collaboration avec le Ministère japonais des Affaires étrangères et le Ministère japonais de l'agriculture, de la foresterie et des pêches, l'OIBT a produit une affiche qui a été affichée à la mairie de la Ville de Yokohama et diffusée dans quelque 500 écoles.

L'OIBT travaille en étroite collaboration avec les écoles et les universités pour informer les étudiants sur ses travaux. En 2023, l'OIBT a accueilli à son siège des étudiants de l'*International Christian University* et de l'Université de Tsukuba. L'OIBT a également pris une part active à la manifestation «Des écosystèmes carbone bleu au service du développement durable: les écosystèmes de la mangrove» qui s'est tenue à la *Yokohama National University*.

L'OIBT partage par ailleurs son expertise technique avec ses partenaires au développement. Un responsable de l'OIBT a ainsi été le conférencier expert lors d'une formation à la gestion durable des forêts avec la participation des communautés organisée en novembre 2023 par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).



Du bureau au terrain, l'OIBT est une organisation tournée vers l'action. Photo: OIBT



Actualités des Forêts Tropicales

L'OIBT a publié en 2023 trois numéros (Volume 32) d'*Actualités des Forêts Tropicales* (TFU), un bulletin d'information destiné à favoriser la conservation et l'utilisation durable des forêts tropicales:

- N°1 – À problèmes multiples, une solution: les forêts tropicales
- N°2 – Les forêts tropicales: au secours d'une Terre brûlée
- N°3/4 – Renforcer les chaînes d'approvisionnement en bois tropicaux

TFU en version imprimée est diffusé gratuitement en trois langues (anglais, espagnol et français) à quelque 13 400 particuliers et organismes à travers 145 pays. Il est également disponible au format numérique sur le site web¹³ de l'OIBT ou via l'application *TFU app* (qu'il est possible de télécharger dans l'*App Store* et sur *Google Play*¹⁴).

L'OIBT a publié en 2023 dix numéros de son bulletin d'information électronique, *Tropical Forest News*, qui offre à ses abonnés des éclairages sur les travaux de l'OIBT et autres actualités et événements pertinents. Cinq numéros ont en outre été publiés au cours de la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux pour informer quotidiennement ses abonnés de ses temps forts.

Pour s'abonner au *Tropical Forest News*, consulter la page d'accueil du site web de l'OIBT.

Site web de l'OIBT

Le site web de l'OIBT¹⁵, qui est consultable en anglais, espagnol et français et offre également une couverture extensive en japonais, a totalisé près de 570 000 vues en 2023, ce qui représente une progression de 22,4 pour cent comparé à 2022. Il présente une grande diversité de contenus sur les travaux de l'OIBT, dont des actualités; des appels à soumission de propositions de projets; des informations à destination du Conseil international des bois tropicaux et de ses Comités; la liste des membres de l'OIBT et de leurs points focaux; des publications, notamment le bulletin d'information TFU; les séries Politique forestière et Technique; une base de données statistiques; le Service d'information sur le marché (MIS); des informations sur le Programme de bourses de l'OIBT; une liste de manifestations à venir; un moteur de recherche de projets et notes conceptuelles; les propositions de projets et notes conceptuelles soumis à l'examen de donateurs; une photothèque; et des liens rapides permettant d'accéder instantanément à diverses rubriques du site web. Il est régulièrement actualisé avec de nouveaux contenus.

En 2023, plusieurs articles sur diverses Journées internationales intéressantes les travaux de l'OIBT ont été publiés sur notre site web pour décrire comment la gestion durable des forêts et un commerce des bois tropicaux de type durable peuvent aider à répondre aux enjeux mondiaux.

Réseaux sociaux

L'OIBT est présente sur Facebook, Instagram, X (ex-Twitter), YouTube et LinkedIn. L'OIBT a régulièrement publié en 2023 sur toutes ces plateformes pour mettre en avant les dernières actualités, manifestations et publications pertinentes.



- 13 www.itto.int/fr/tfu
- 14 Mots-clés – TFU ITTO
- 15 www.itto.int
- 16 facebook.com/ittosfm
- 17 instagram.com/itto_sfm
- 18 x.com/itto_sfm
- 19 youtube.com/@ittosfm
- 20 linkedin.com/company/itto-sfm

Vidéos

En décembre 2023, 139 vidéos portant sur divers aspects des travaux de l'Organisation étaient disponibles sur la chaîne YouTube de l'OIBT. Les vidéos suivantes y ont été ajoutées cette même année:

- Manifestation en marge de la COP28: Faire avancer la gestion durable des forêts: Mécanismes de financement pour le carbone et la biodiversité
- Édition 2023 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché au CIBT59
- *Compras de maderas responsables* (Achats de bois responsables)
- *Gestión Productiva Forestal* (Gestion forestière productive)
- *Aspectos Jurídicos en el aprovechamiento y comercio de madera* (Colombie) (Aspects juridiques de l'approvisionnement en bois et du commerce associé)
- *Equidad De Genero en el sector forestal* (L'égalité des sexes dans le secteur forestier)
- Comment fonctionne la sylviculture durable (*Manejo florestal*)
- Renforcer la restauration des paysages et l'autonomisation des femmes au Togo
- Manifestation de l'OIBT en marge du FNUF18: Initiatives de gestion forestière communautaire par de petits exploitants dans l'État du Pará, au Brésil
- *Los Guardianes de Machu Picchu* (Les gardiens du Machu Picchu)
- Amazonie, la forêt des peuples (Brésil)
- Présentation de l'OIBT sur le renforcement des entreprises forestières communautaires au service de l'emploi de bois tropicaux durables

Couverture de la 59^e session du CIBT

Une page web²¹ a été dédiée à la couverture *in extenso* de l'actualité quotidienne et des développements de la 59^e session du Conseil international des bois tropicaux, également enrichie des présentations ainsi que de photos et de divers éclairages.

L'OIBT a fait appel aux services du Bulletin des négociations de la Terre (ENB) pour couvrir la 59^e session²². L'ENB est un service de reportage indépendant sur les négociations relatives à l'environnement et au développement, assuré par l'Institut international du développement durable, une organisation à but non lucratif basée au Canada.

L'OIBT dans les médias

Des travaux de l'OIBT ont été couverts dans divers médias en 2023, comme suit:

- Un chapitre de la revue *A Better World* a été consacré aux travaux de l'OIBT (Volume 9)²³.

- Un article présentant l'OIBT est paru dans le numéro de juin de RINYA²⁴, le magazine d'information de l'Agence forestière du Japon, ainsi que sur son site web²⁵.
- Le *Borneo Post* a publié un article intitulé «Le Département forestier signe des accords de projets dans la zone forestière du Haut-Baram pour un montant supérieur à 1,8 million \$EU»²⁶.
- *Seikyo*, un journal japonais, a fait la promotion de l'OIBT et de sa mission²⁷.

L'OIBT apparaît et est régulièrement citée sur les plateformes de ses partenaires, telles que bulletins d'information, bulletins techniques ou encore réseaux sociaux:

- Bulletin TEAKNET (Vol. 16, numéros 1²⁸ et 3²⁹)
- Brochures et site web de l'Association d'échanges internationaux de Yokohama (YOKE)
- Site web et réseaux sociaux de l'Ambassade du Japon au Panama (avril 2023) sur le projet de l'OIBT PD 913/20 Rev.4 (M)³⁰ portant sur la traçabilité du bois
- FNUF: Message du Directeur du FNUF (24 mai 2023)
- *IUFRO News* (Vol. 52, numéro 6, numéro double 7 & 8, et numéro 12)
- Bulletins d'information de l'ATIBT
- Bulletins d'information du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo
- Bulletin d'information de la Coalition européenne pour le bois tropical durable et *Fair & Precious* (2023 #1³¹)

Manifestations

L'OIBT a participé en 2023 à diverses manifestations et activités qui ont contribué à accroître sa notoriété et donner plus de visibilité à son engagement auprès de son public. La participation de l'Organisation a pris la forme de présentations de ses travaux ou encore de l'organisation de manifestations parallèles et de réunions au cours des événements suivants:

- Webinaire national au Japon: Analyse des Systèmes de vérification de la légalité du bois et des bonnes pratiques en Chine et au Viet Nam dans l'optique du commerce de bois durable
- Réunion des Ministres de l'agriculture du G7
- 18^e session du FNUF
- 8^e Conférence internationale sur les incendies de forêt
- Conférence 2023 de la Division 5 de l'IUFRO
- *Global Festa Japan 2023*
- 28^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Dubaï (Émirats arabes unis)
- Sommet *Wood Tech Leadership* (Linkiwood)

21 itto.int/fr/itc-59

22 <https://enb.iisd.org/itc59-international-tropical-timber-council>

23 https://www.itto.int/fr/top_stories/2023/09/29/itto_s_work_showcased_in_new_publication

24 <https://www.rinya.maff.go.jp/j/kouhou/kouhousitu/jouhoushi/0506.html>

25 <https://www.rinya.maff.go.jp/j/boutai/yunyuu/itto.html>

26 <https://www.theborneopost.com/2023/03/21/forest-dept-inks-agreements-for-upper-baram-forest-area-projects-costing-over-us1-8-million>

27 <https://www.seikyoonline.com/article/44E37A56BF942E1EB67629DF6440E359>

28 <https://teaknet.org/system/files/Volume%2016%281%29.pdf>

29 <https://teaknet.org/system/files/Volume%2016%283%29.pdf>

30 https://www.itto.int/fr/project/id/PD913_20-Rev.4-M

31 <https://mailchi.mp/e43a632ff43b/sttc-and-fairprecious-newsletter-2021-20202065?e=6d0a261c8f>



Une usine de production d'énergie de biomasse au moyen d'Araucária spp. au Brésil. Photo: F. Zequião

Situation financière

Ce chapitre se compose de deux parties principales: les états financiers résumés de l'OIBT préparés par le Secrétariat de l'OIBT et un extrait des états financiers de l'OIBT vérifiés. Ces deux éléments font partie intégrante des rapports financiers qui, établis conformément aux Règlement financier de l'OIBT et procédures afférentes, seront examinés par le Conseil international des bois tropicaux lors de sa 60^e session.

États financiers résumés de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, préparés par le Secrétariat de l'OIBT

Les états financiers vérifiés apportent des informations sur le bilan et le compte de résultat de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Eu égard aux comptes des projets de l'OIBT pour l'exercice 2023, de nouveaux engagements de contributions volontaires d'un montant de 6,2 millions \$EU ont été annoncés à la cinquante-neuvième session du Conseil international des bois tropicaux. Pour cette période, les dépenses relatives aux projets se sont élevées à un total de 4,7 millions \$EU pour des projets financés pour la plupart avant l'exercice 2023. Le total des recettes provenant des contributions au Compte administratif s'est élevé à 7,2 millions \$EU, dont un montant de 1,4 million \$EU qui n'a pas été reçu au cours de l'exercice 2023 et a en conséquence été comptabilisé au titre des contributions à recevoir (arriérés). Les coûts réels imputés au budget du Compte administratif de

l'exercice 2023 s'élevaient à 4,9 millions \$EU, engendrant ainsi un excédent de trésorerie de 0,9 million \$EU pour le budget du Compte administratif de l'exercice concerné. Le Conseil international des bois tropicaux (CIBT) a adopté en novembre 2023 la décision 4(LIX) qui a pour objet, en appliquant une mesure expérimentale autorisant un membre accusant des arriérés et non admissible à soumettre des propositions de projet/notes conceptuelles à pouvoir soumettre une seule proposition de projet ou note conceptuelle pour chaque tranche de deux ans d'arriérés versés, sous réserve qu'elle soit accompagnée d'un échéancier portant sur l'intégralité des arriérés dus, d'améliorer davantage la gestion du budget administratif. Cette mesure expérimentale est prévue pour une période de quatre ans et l'état d'avancement de sa mise en œuvre fera l'objet d'un rapport lors de chaque session du Conseil au cours de cette période.

Lors de sa 54^e session en novembre 2018, le Conseil avait adopté la décision 5(LIV) dans le but d'améliorer l'architecture de financement de l'Organisation. En accord avec le paragraphe 8 du dispositif opératoire de cette décision, le Secrétariat a inclus ici les recettes ainsi que les coûts directs et indirects associés à la mise en œuvre pilote d'une «démarche additionnelle de levée de fonds qui soit axée sur l'élaboration proactive de propositions en collaboration avec de potentielles sources de financement et/ou de participer à des appels d'offres qui répondent/contribuent aux objectifs de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) ainsi qu'aux priorités stratégiques de l'Organisation, en prenant en compte le besoin de transparence et d'opportunités d'implication pour les membres».

Coûts associés à la mise en œuvre pilote	2023
Coûts imputés au Budget administratif	
<i>Temps du personnel*</i>	250 000
Sous-total	250 000
Coûts imputés à la Réserve de fonds de roulement en accord avec la décision 9(LIII) et la décision 5(LIV)	
<i>Sensibilisation</i>	17 369
<i>Prestations d'expertise-conseil et recueil de données</i>	5 981
Sous-total	23 350
Total des coûts	273 350
<i>* Estimation prenant en compte le temps consacré à l'exploration d'idées, aux réunions et à la mise en œuvre d'initiatives de levée de fonds ainsi que le temps passé à mettre en œuvre les activités en découlant qui ne sont pas explicitement budgétisées dans les activités concernées.</i>	

Informations à fournir conformément à la décision 5(LIV) du CIBT - Amélioration de l'architecture de financement et de la levée de fonds de l'Organisation

En vertu du paragraphe 9 précisant le dispositif opératoire de la décision 5(LIV) du CIBT, le Secrétariat est tenu de faire figurer au rapport financier annuel des années civiles 2019, 2020 et 2021 les recettes et les coûts directs et indirects associés à la mise en œuvre du pilote d'une approche supplémentaire de la levée de fonds axée sur l'élaboration proactive de propositions avec le concours de potentielles sources potentielles de financement et/ou la participation à des appels d'offres qui répondent/contribuent aux objectifs de l'AIBT et aux priorités stratégiques de l'Organisation, en tenant compte du besoin de transparence et des possibilités de mobilisation des membres.

Annonces de financement associées à la mise en œuvre pilote	2023
Annonces de financement de la décision 1(LVII) du Conseil associées à la mise en œuvre pilote	
<i>Annonce de financement de la Chine (R.A.S. de Macao) relative à PP-A/53-323I «Appui à la création et à l'exploitation de la plateforme de l'Indice mondial du bois dans l'optique de la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables en produits forestiers – Phase II»</i>	1 140 685
<i>Annonce de financement de la Chine (R.A.S. de Macao) relative à PP-A/53-323J «Appui à l'exploitation collaborative pilote du Système de traçabilité du bois fondé sur une chaîne de blocs (BTTS) dans l'optique de la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables en produits forestiers – Phase II»</i>	326 370
<i>Annonce de financement de la Chine (R.A.S. de Macao) relative à PP-A/53-323K «Forum mondial sur le bois légal et durable (GLSTF)»</i>	62 000
<i>Annonce de financement de l'Allemagne relative à PP-A/54-331A «Promouvoir la production de bois de qualité dans les petites plantations et les plantations communautaires de teck et autres essences précieuses en région tropicale»</i>	1 413 449
<i>Annonce de financement de Soka Gakkai relative à PP-A/56-341B «Appui à des groupements de femmes dans la restauration de paysages forestiers dans les départements de Blitta et des Lacs au Togo – Phase III»</i>	75 160
<i>Annonce de financement du Japon relative à PP-A/59-351 «Restauration communautaire des mangroves touchées par l'ouragan à travers l'autonomisation des communautés côtières et des femmes dans le delta de la Rewa à Fidji»</i>	350 000
<i>Annonce de financement du Japon relative à PP-A/59-353 (CN-21004) «Redressement post-Covid-19 au Costa Rica: renforcer la valeur des forêts naturelles de recrû par leur emploi durable et leur contribution à l'atténuation du changement climatique tout en créant de l'emploi en milieu rural»</i>	250 000
<i>Annonce de financement du Japon relative à PD 935/23 (I) (CN-23025) «Promouvoir l'emploi de bois durable sur le marché intérieur en Malaisie»</i>	212 089
<i>Annonce de financement des États-Unis d'Amérique relative à CN-21009 «Renforcer et consolider le processus national de lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce associé au Cameroun»</i>	41 265
Total des annonces de financement	3 871 018

Pour la huitième année consécutive, les états financiers de 2023 ont été établis sur la base des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et conformément aux Règlement financier et procédures afférentes adoptés par le Conseil, qui prévoient la divulgation d'informations supplémentaires sur les actifs et passifs réels et permettent d'améliorer ainsi la gestion des ressources et le contrôle interne de l'OIBT. Les faits saillants financiers figurent ci-contre:

1. L'excédent du Compte de résultat de l'exercice 2023 s'élève à 1,5 million \$EU, ce qui s'explique principalement par les différences dans le calendrier de comptabilisation des recettes et dépenses (c'est-à-dire que la totalité du budget administratif est comptabilisée en tant que recettes l'année où les cotisations sont dues, mais seules les dépenses encourues la même année sont comptabilisées en tant que dépenses dans le budget de cette année-là), et de la réduction des frais de personnel en raison d'un certain nombre de postes vacants.
2. La nouvelle norme IPSAS 41 relative aux instruments financiers a été mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2023 et remplace la norme IPSAS 29. L'application de la nouvelle norme en 2023 a pour principale incidence une augmentation de 1,1 million \$EU de la provision cumulée pour pertes de crédit attendues au titre des contributions mises en recouvrement, et une augmentation de 0,2 million \$EU des charges de provision pour la dette dans le compte administratif.

L'OIBT est résolue à renforcer la solidité de ses fondements en vue d'assurer transparence et efficacité dans sa gestion financière et la communication de ses comptes. Outre l'adoption des meilleures pratiques de contrôle interne qui ont été précédemment introduites dans le Règlement financier et les documents de politique adoptés, lesquels ont été révisés au cours des années suivantes, l'OIBT, dans le souci de faciliter son emploi et d'en améliorer l'efficacité a actualisé en novembre 2023 son cadre de vérification des comptes des projets sur la base des retours contribués par les agences d'exécution et des vérificateurs aux comptes. L'OIBT continuera de mettre en œuvre et de renforcer ses contrôles internes et ses mesures de reddition de comptes en évaluant et en améliorant de manière proactive ses systèmes selon que de besoin et en adoptant les meilleures pratiques qu'appliquent des organisations de nature similaire. Parallèlement, le Conseil, en sa qualité d'organe directeur de l'Organisation, jouera un rôle crucial à cet égard, dans la mesure où il recevra des rapports réguliers sur les finances de l'Organisation et assurera la supervision de celles-ci.

Extrait des états financiers vérifiés de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

Bilan au 31 décembre (en dollars des États-Unis)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actifs		
<i>Actifs courants</i>		
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	20 376 300	17 925 090
<i>Placements</i>	-	-
<i>Quotes-parts de contributions et contributions volontaires à recevoir, net</i>	5 119 393	5 066 863
	34 697	49 502
<i>Autres comptes débiteurs, net</i>	1 249 626	1 154 682
<i>Virements anticipés – Projets</i>	271 309	137 611
<i>Virements anticipés – Autres</i>	27 051 325	24 333 748
<i>Total des actifs courants</i>		
<i>Actifs non courants</i>	201 592	115 225
<i>Actifs incorporels</i>	-	1 366
<i>Autres actifs</i>	-	-
Total des actifs non courants	201 592	116 591
Total des actifs	27 252 917	24 450 339
Passifs		
Passifs courants		
<i>Comptes créditeurs – Membres</i>	241 943	66 025
<i>Perception anticipée de contributions volontaires – allouées</i>	1 606 781	1 558 696
<i>Perception anticipée de contributions volontaires – non allouées</i>	1 266 630	1 630 379
<i>Perception anticipée de quotes-parts de contribution</i>	371 261	349 459
<i>Autres passifs</i>	683 146	764 392
Total des passifs courants	4 169 760	4 368 951
Passifs non courants		
<i>Perception anticipée de contributions volontaires – allouées</i>	8 503 153	6 985 396
<i>Autres passifs</i>	1 055 600	1 080 481
Total des passifs non courants	9 558 752	8 065 876
Total des passifs	13 728 512	12 434 827
Valeur nette entre total actifs et total passifs	13 524 405	12 015 512
Actifs nets		
<i>Excédent accumulé – affecté</i>	8 407 722	7 568 284
<i>Excédent accumulé – non affecté</i>	2 616 682	1 947 228
<i>Réserves</i>	2 500 000	2 500 000
Total des actifs nets	13 524 405	12 015 512

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre
(en dollars des États-Unis)

	2023	2022
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement		
<i>Excédent/(déficit) pour l'exercice</i>	1 508 893	1 728 287
<i>Ajustements pour rapprocher le déficit/l'excédent des flux de trésorerie nets</i>		
<i>Augmentation/(diminution) des provisions pour créances douteuses</i>	992 602	666 961
<i>Dépréciation et amortissement</i>	58 458	69 340
<i>(Gains)/pertes de change non réalisés</i>	110 566	377 184
Variations des actifs		
<i>(Augmentation)/diminution des quotes-parts de contribution à recevoir</i>	(228 033)	(1 157 702)
<i>(Augmentation)/diminution des contributions volontaires à recevoir</i>	(817 099)	(546 568)
<i>(Augmentation)/diminution des autres comptes débiteurs</i>	6 795	11 803
<i>(Augmentation)/diminution des virements anticipés – Projets</i>	(94 944)	(48 934)
<i>(Augmentation)/diminution des virements anticipés – Autres</i>	(133 698)	130 538
Variations des passifs		
<i>(Diminution)/augmentation des comptes créditeurs – Membres</i>	175 918	57 084
<i>(Diminution)/augmentation des passifs – Autres</i>	(216 069)	27 139
<i>(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de contributions volontaires – allouées</i>	1 565 842	(2 018 839)
<i>(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de contributions volontaires – non allouées</i>	(363 750)	740 214
<i>(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de quotes-parts de contribution</i>	21 801	24 212
Flux de trésorerie nets provenant du fonctionnement	2 587 282	60 720
Flux de trésorerie provenant d'opérations d'investissement		
<i>Acquisitions d'immobilisations corporelles</i>	(3 608)	(4 099)
<i>Acquisitions d'actifs incorporels</i>	-	-
Flux de trésorerie nets provenant d'opérations d'investissement	(3 608)	(4 099)
Flux de trésorerie provenant d'opérations de financement		
<i>Produit net/(paiement de) des passifs au titre des contrats de location- financement</i>	(29 909)	(32 361)
<i>Flux de trésorerie nets provenant d'opérations de financement</i>	(29 909)	(32 361)
<i>Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	(102 555)	(377 184)
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	2 451 210	(352 923)
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de l'exercice</i>	17 925 090	18 278 014
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture de l'exercice	20 376 300	17 925 090

Compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre
(en dollars des États-Unis)

	2023	2022
Recettes		
<i>Compte administratif</i>		
<i>Quotes-parts de contribution</i>	7 179,897	7 064 768
<i>Contributions du pays hôte</i>	736 150	1 182 441
<i>Produits financiers</i>	21 415	810
<i>Autres revenus</i>	827	41 852
<i>Comptes des projets</i>		
<i>Contributions volontaires des membres</i>	4 477 330	4 321 392
<i>Autres contributions volontaires</i>	-	-
<i>Revenus de l'appui au programme</i>	792 689	546 360
<i>Revenus des évaluations a posteriori</i>	12 177	93 805
<i>Produits financiers</i>	16 008	976
<i>Autres recettes</i>	-	-
Total des recettes	13 236 494	13 252 404
Dépenses		
<i>Compte administratif</i>		
<i>Prestations dues au personnel</i>	3 911 258	3 919 507
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	1 942 397	1 993 344
<i>Comptes des projets</i>		
<i>Dépenses de projets</i>	4 705 045	4 500 351
<i>Dépréciation et amortissement</i>	58 458	69 340
<i>Autres dépenses</i>	1 110 444	1 041 576
Total des dépenses	11 727 601	11 524 117
Excédent/(déficit) pour l'exercice	1 508 893	1 728 287

Résultat des procédures d'audit interne du Programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conformément à la décision 3(LIV) du Conseil international des bois tropicaux

Takeshi Tanaka, un expert-comptable certifié agréé au Japon auprès du groupe *Forvis Mazars Japan*, a mis en œuvre suivant les instructions de l'OIBT les procédures pertinentes d'audit interne relatives à l'application par l'OIBT du Programme de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (AML/CFT) (désigné ci-après «le Programme») dans

le cadre du programme d'audit interne de l'OIBT. L'audit interne mené par l'OIBT a pour objet d'évaluer si l'Organisation s'est conformée audit Programme. Les procédures ont porté sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les procédures effectuées dans le cadre de l'audit interne n'ont révélé aucun problème important susceptible de remettre en question la conformité de l'OIBT au Programme. Les conclusions et les recommandations ont été communiquées séparément à la direction de l'OIBT.



Un acajou dans la région de Madre de Dios, au Pérou. Photo: Walter H. Wust

MEMBRES

Le Canada a réintégré l'OIBT en 2023, ce qui porte, au 31 décembre 2023, le nombre de membres de l'Organisation à soixante-seize.

Membres producteurs (37)

Afrique (14)

Angola, Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Libéria, Madagascar, Mali, Mozambique, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Togo.

Asie et Pacifique (10)

Cambodge, Fidji, Inde, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Thaïlande, Viet Nam

Amérique latine et Caraïbes (13)

Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Panama, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago, Venezuela (République bolivarienne du)

Membres consommateurs (39)

Albanie, Australie, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse, Union européenne [Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède]



Le drapeau de l'OIBT à la 59^e session du CIBT. Photo: Diego Noguera/IISD-ENB



Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)

International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico Yokohama,
1-1-1 Minato-Mirai Nishi-ku, Yokohama, 220-0012 Japon

(Téléphone) +81-45-223-1110
itto@itto.int

(Télécopie) +81-45-223-1111
www.itto.int

